

LE CONGRES DES SYNDICATS CATHOLIQUES ET NATIONAUX

(Suite de la 1re page)

Le congrès des syndicats catholiques et nationaux a eu lieu à la messe de la messe de 8 heures.

manière. Vous savez ce qu'il était chez les pères. Un esclave, une bête de somme. On le traitait comme on traite un animal, un être sans âme. Mais le Christ parut. Et de son passage sur la terre, un des plus grands bienfaits fut la transformation de la situation de l'ouvrier.

A cette condition, l'avenir des associations ouvrières catholiques de notre province de Québec saura répondre du passé. Ouvriers catholiques et canadiens-français, aimez-vous; aimez-vous, aimez-vous, aimez-vous, aimez-vous, aimez-vous.

Vous ne direz que l'humilité et la souffrance sont restées quand même attachées à votre condition; c'est vrai, mais c'est parce qu'elles constituent les droits d'entrée du ciel, et que même les grands de la terre sont obligés d'y recourir pour entrer dans le royaume des cieux.

avec compris que le catholicisme, puisqu'il embrasse toutes les activités de l'homme doit pénétrer non seulement votre vie privée et religieuse, mais encore votre vie professionnelle et sociale.

Rien de plus naturel, rien de plus juste! Ce droit, l'Eglise l'a toujours reconnu. Et l'une de ses gloires, que des démagogues peu scrupuleux, essaient maintenant de lui enlever, c'est précisément d'avoir encouragé, d'avoir poussé même l'ouvrier à l'exercer.

En cela, mes Frères, vous avez été fidèles aux enseignements de l'Eglise. Et c'est la dernière raison, c'est la raison principale qui la rend si joyeuse et si fière aujourd'hui.

LA DIRECTION SOCIALE DE L'EGLISE

pour les catholiques, des fabricants d'allumettes, des charretiers, des jeunes filles et le syndicat central qui relie ces divers syndicats; SAINTE-ANNE; Union nationale catholique des mécaniciens; — MONTREAL: Union nationale des travailleurs en chaussures; Cercle d'études Léon XIII; Syndicat catholique et national des employés de magasin (section centrale); Syndicat catholique et national des employés de magasin (section Dupuis Frères); Syndicat catholique des carrossiers; et Syndicat catholique et national des employés de manufacture (section Semi-Ready); — THETFORD MINES: Union catholique ouvrier; — LA TULLY: Cercle ouvrier; — SHERBROOKE: Cercle d'études ouvrier; — SAINT-JEAN: Cercle d'études ouvrier; — LAC NOIR: Cercle d'études ouvrier; — TROIS-PISTOLES: Cercle d'études ouvrier; — CHUTES SHAWINIGAN: Cercle d'études ouvrier; — GRAND-MERE: Cercle d'études ouvrier; — MARIEVILLE: Association ouvrière; — GRANBY: Cercle ouvrier; — SOREL: Cercle d'études ouvrier; — CHICOUTIMI: Fédération ouvrière mutuelle du Nord, avec de nombreuses filiales couvrant la région; — LES TROIS-RIVIERES: Corporation catholique avec ses divers syndicats de gantiers, de journaliers, de mouleurs, de fondeurs, d'employés du commerce et de l'industrie, de charpentiers, d'ingénieurs, de mécaniciens et son magasin coopératif; — SAINT-GREGOIRE DE MONTMORENCY: Cercle d'études ouvrier.

LE SALUT DE L'EGLISE

Membres des unions ouvrières catholiques, l'Eglise vous salue ce matin avec joie; elle salue en vous la doctrine magnifique de ses idées sociales; elle salue en vous la force grandissante du travail organisé suivant les directions de Rome, elle salue en vous l'un des éléments vitaux de cette organisation professionnelle qu'elle préconise et dont la réalisation, dissipant la discorde et la haine des classes, assurera la bonne entente et la paix au sein des sociétés.

L'APPEL AUX OUVRIERS

Il ne me reste, mes Frères, qu'à ajouter un mot comme conclusion de ce discours. Cette confiance fière et joyeuse que vous témoignez l'Eglise, vous la devez à elle-même, à la responsabilité qu'elle vous impose. Instruisez-vous de votre mieux de la doctrine sociale catholique. Soyez prêts à abandonner généreusement telle ou telle idée qui vous est chère dès lors que l'Eglise la considère comme fautive ou dangereuse. Ayez confiance dans vos unions. Impregnez-vous de plus en plus de l'esprit surnaturel. Allez souvent aux sacrements où il s'alimente: la communion fréquente et la retraite fermée. En un mot, partout et toujours, pensez, parlez, écoutez, vivez en véritables catholiques.

Notre pays a actuellement les yeux fixés sur la classe ouvrière. En même temps que vous siegez ici, un autre groupe de travailleurs se réunit dans une ville de la province voisine. Vous représentez deux civilisations différentes. Que l'union des deux groupes international, travaillé par des éléments divers et ne reposant sur aucun principe ferme? Le bolchevisme pur ou le bolchevisme mitigé? Je l'ignore, mais ce que je sais bien, c'est qu'il sortira d'ici quelque chose de meilleur, quelque chose de progressif sans être révolutionnaire, quelque chose de salubre aux ouvriers, sans être perturbateur de l'ordre, parce que basé sur des principes chrétiens.

Et encore une fois, dans ce dualisme ethnique et surtout social, que présente notre pays, ce sera l'élément français et catholique qui se révélera supérieur, ce sera la population si décriée de la province de Québec qui donnera le spectacle si rare de deux races qui, peut-être unique sur la face de la terre, d'une force ouvrière, peut s'appeler nationale, cherchant et trouvant le progrès de ses membres dans l'ordre, dans la bonne entente, dans la fidélité aux enseignements du Christ.

Ce que cette pensée, mes Frères, guide vos délibérations et en fasse naître, sous la benédiction du Sacré-Coeur qui le présidera, en ce lieu, en ce moment, les associations ouvrières tenaient une première place. Mais cette fois, l'Eglise distinguait. Jadis, dans un siècle chrétien, les corporations avaient pu s'établir sans encombre, animées d'un excellent esprit et groupant tous les ouvriers. Aujourd'hui, sous le souffle impie de la Révolution, une mentalité nouvelle s'est développée chez un bon nombre de travailleurs. Ils ne reconnaissent plus qu'une religion: le socialisme, qu'un dogme: la lutte des classes, qu'une fin dernière: la jouissance ici-bas. Les ouvriers catholiques devaient-ils s'unir avec ces hommes, ces associations qui s'inspirent de leur foi? Léon XIII n'hésita pas. Ce sont des associations catholiques, leur dit-il; que vous devez fonder.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Cette sage direction n'a fait que s'accroître dans les derniers temps. Le successeur immédiat de Léon XIII, Pie X, y a fortement insisté. Non seulement il défend aux fidèles l'entrée des unions socialistes, mais encore il réprime énergiquement les unions neutres. Ainsi dans son Encyclique aux évêques d'Allemagne, il montre les graves périls que ces unions, même si elles se proclament chrétiennes, font courir à la foi des catholiques, et conclut qu'il n'y a plus de cas exceptionnels dont l'épiscopat est juge, il faut s'en écarter.

employés de la pulpe chimique, des fabricants d'allumettes, des charretiers, des jeunes filles et le syndicat central qui relie ces divers syndicats; SAINTE-ANNE; Union nationale catholique des mécaniciens; — MONTREAL: Union nationale des travailleurs en chaussures; Cercle d'études Léon XIII; Syndicat catholique et national des employés de magasin (section centrale); Syndicat catholique et national des employés de magasin (section Dupuis Frères); Syndicat catholique des carrossiers; et Syndicat catholique et national des employés de manufacture (section Semi-Ready); — THETFORD MINES: Union catholique ouvrier; — LA TULLY: Cercle ouvrier; — SHERBROOKE: Cercle d'études ouvrier; — SAINT-JEAN: Cercle d'études ouvrier; — LAC NOIR: Cercle d'études ouvrier; — TROIS-PISTOLES: Cercle d'études ouvrier; — CHUTES SHAWINIGAN: Cercle d'études ouvrier; — GRAND-MERE: Cercle d'études ouvrier; — MARIEVILLE: Association ouvrière; — GRANBY: Cercle ouvrier; — SOREL: Cercle d'études ouvrier; — CHICOUTIMI: Fédération ouvrière mutuelle du Nord, avec de nombreuses filiales couvrant la région; — LES TROIS-RIVIERES: Corporation catholique avec ses divers syndicats de gantiers, de journaliers, de mouleurs, de fondeurs, d'employés du commerce et de l'industrie, de charpentiers, d'ingénieurs, de mécaniciens et son magasin coopératif; — SAINT-GREGOIRE DE MONTMORENCY: Cercle d'études ouvrier.

Aux retardataires

L'Administration du Devoir prie ceux de nos abonnés qui ne sont pas en règle avec elle, par rapport à leur note d'abonnement, de vouloir bien la solder au plus tôt.

Le coût de plus en plus élevé de tout ce qui sert à faire un journal, les frais additionnels de correspondance qu'occasionnent les retardataires, et d'autres raisons de même genre déterminent notre administration à en agir ainsi.

Autrement, l'Administration se verrait contrainte d'interrompre le service qu'elle fait du Devoir, aux retardataires, quitte à réclamer ensuite d'eux par les moyens ordinaires les sommes dues pour l'abonnement en souffrance.

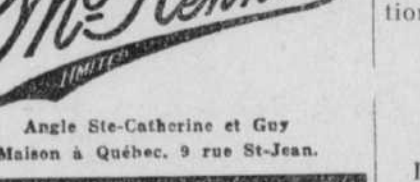
L'Administration considère comme retardataires les abonnés qui doivent trois mois ou plus d'abonnement au journal. La bonne volonté de nos abonnés se manifestera certes par une prompt réponse à cet appel.

L'Administration tient en même temps à leur rappeler que tout abonnement par la poste en dehors de Montréal et payé d'avance bénéficie d'une remise de 20 pour cent, que ce soit pour 3 mois, 6 mois ou un an.

Il faut faire remise par mandat-poste, lettre recommandée ou chèque accepté et timbré, payable au pair à Montréal.

"Envoyez des fleurs"

CELA NE VOUS COUTERA PAS CHER



Angle Ste-Catherine et Guy
Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Décès

- BELEFLEUILLE-CARON. — A Montréal, le 21 septembre 1919, à l'âge de 69 ans, est décédé Mme veuve Françoise-Xavier Bellefeuille. Départ du Viger ce soir, à 5 heures, pour se rendre aux Trois-Rivières où le service sera chanté à l'Eglise St-Philippe, mercredi, le 24 septembre à 9 heures du matin, et de la nuit, mercredi, le 25, à 9 heures du matin. Parents et amis sont priés d'y assister sans frais d'invitation.
- MARTIN. — Décédé samedi, le 20, au couvent des Soeurs de Ste-Anne, à Lachine, Louis Martin, en religion Sœur Marie-Louise de Jésus. Le service aura lieu à la chapelle du couvent, mardi, mardi, à 8 heures 3/4. Parents et amis sont priés d'y assister sans frais d'invitation.
- DECES A MONTREAL
- ARBOUR, Léopold, 4 mois, enfant de Philias Arbour, 115 Wolfe.
- BOISVERT, Adolphe, 87 ans, assise de la paroisse St-Basile.
- BERTHAUME, Jacques, 2 mois, enfant de Joseph Berthiaume, 20 St-Alexandre.
- BASTEN, Marie, 3 mois, enfant d'Emilie Basten, 108 Fabre.
- CASALTY, Pierre, 1 an, enfant d'Edouard Casalty, 249 Lasalle.
- COULAMIE, Fernand, 1 mois, enfant d'Eugène Coulamie, 367 Workman.
- CARLEPA, Léopold, 6 ans, enfant de Georges Carlepa, 2889 Drolet.
- CHOUQUETTE, Louis, 1 mois, enfant de Oé Chouquette, 487 Beaudry.
- DUCHESNE, Ernestine Amélie, 47 ans, épouse de Louis Henri Duchesne, 599 MI-Royal.
- GENEREUX, Sylvia, 6 mois, enfant d'Alfred Genereux, 301 De la Rivière.
- GOUX, Emma, 59 ans, 129 pare G. E. Carlier.
- GRENIER, Marguerite Stevens, 41 ans, épouse de Jean Grenier, 36 Sauguisant.
- HOGUE, Pierre, 73 ans, 577 Centre.
- LABREQUE, Bernard, 40 ans, 6 ans, épouse de Jean Labreque, 2732 Drolet.
- LABELLE, Henri, 7 mois, enfant d'Henri Labelle, 639 St-Ambrose.
- LABLANCHE, Joséphine Marie, 75 ans, veuve de Joseph Lablanche, hôpital Ste-Antoine.
- MONGEAU, Alice, 22 ans, 1277 Desjardins.
- PERVAULT, Rose, 2 ans, 274 Garfield.
- PANNETON, Angélique Langlois, 74 ans, veuve de Georges Panneton, hôpital Gaimard.
- PAGE, Eugénie, 18 ans, 738 Casgrain.
- PICARD, Rosalie, 1 mois, enfant de Cyrille Picard, 111 Pointe.
- PIERRE, Roland, 8 mois, enfant de Philippe Pierre, 402 Wolfe.
- ROCHELAIN, Maurice, 8 mois, enfant d'Albert Rochelain, 414 Du Parc.
- ROBITAILLE, Yvonne, 1 an, enfant de Joseph Robitaille, 55 Lasagrain.
- ST-CYR, Olga, 10 ans, 74 ans, veuve de Georges St-Cyr, 289 Boas.
- TRUDEAU, Ida, 3 mois, enfant de René Trudeau, 202 Marquette.
- TOUTIN, Yvonne, 3 mois, enfant de Dieudonné Toutin, 2877 rue Notre-Dame.
- VOUGELLE, Alma, 7 mois, enfant de Joseph Vougelle, 124 Bailly.
- VALAD, Rose de Lima Larin, 66 ans, épouse de Téléphone Valade, 476 Gilford.

GREY SALUE A SON DEPART

LE NOUVEL AMBASSEUR ANGLAIS AUX ETATS-UNIS EST L'OBJET DE MANIFESTATIONS SYMPATHIQUES OU IL PART POUR SON POSTE. — IL N'AVAIT RIEN A DECLARER A LA PRESSE.

Londres, 21. — Au milieu des acclamations d'un grand distingué d'hommes d'Etat, de fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et d'amis personnels à la tête desquels était M. Winston Churchill, le vicomte Grey a pris le train, hier matin, à la gare Waterloo, pour remplir une mission à Washington. Il n'était accompagné que de sir William Tyrrell, du Quai Crawford Steward, et de Ronald Ian Campbell, mais le colonel Arthur Murray, député, fait la traversée de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, à bord du "Mauretania" et se joindra à eux de l'autre côté.

Lord Grey, qui porte des lunettes noires, est arrivé de bonne heure à la gare et a pris son siège dans un wagon-salon qui lui est réservé. Il a refusé de faire une déclaration pour les journaux. Parmi les personnes présentes, il y avait outre M. Churchill, lord Bryce, le baron Reading, lord Curzon, ministre intérimaire des Affaires étrangères, en l'absence de M. Balfour, lord et lady Harcourt, sir Ian Malcolm, sir John Tilley et C. H. Montgomery, secrétaire particulier de lord Reading, à la tête d'une députation du "Foreign Office". Le vicomte Bryce, le comte Reading et lord Curzon ont eu successivement un entretien de quelques minutes avec le vicomte Grey.

L'ambassadeur américain, M. Davies, n'y était pas, et le seul représentant de l'ambassade américaine à faire de bons souhaits de voyage à l'envoyé anglais était M. Butler Wright, conseiller d'ambassade.

L'Evening Standard" dit que la mission du vicomte Grey aux Etats-Unis sera l'un des événements décisifs de l'histoire du monde. Il souligne le fait que l'avenir de la Ligue des nations dépend des relations entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Si ces deux nations travaillent ensemble à la paix ils peuvent la rendre effective et la faire juste, ajoute le "Standard". L'importance de la tâche est donc énorme, mais le vicomte Grey déclare que l'ambassade n'est pas au-dessus de lui. Il croit en sa mission, et tout le monde croit en lui.

M. WILSON PARLE A LOS ANGELES

Los Angeles, 22. — Le président Wilson a fait un discours hier soir sur les six votes de la Grande-Bretagne. Le président a déclaré que le vote américain avait la même valeur que le vote anglais. Le vote des Etats-Unis, a dit le président, peut prévenir tout ce que les Etats-Unis ne veulent pas approuver. M. Wilson a demandé la ratification de la Ligue des Nations.

M. LANSING VEUT LA RATIFICATION

Waterloo, 22. — Le traité doit être ratifié sans délai et sans modification, a déclaré le secrétaire d'Etat Lansing, en réponse à une déclaration du sénateur Bullitt disant que le secrétaire aurait affirmé à Paris que si le peuple américain savait ce qu'est le traité il le rejeterait. M. Lansing a ajouté qu'il n'y avait rien qui rétrécit la souveraineté du pays et limite l'action des Etats-Unis dans l'exercice de cette souveraineté.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Québec, 22. — Le Cercle Catholique des voyageurs de commerce a procédé à ses élections dernières. Voici le résultat du vote: Aumônier, R. P. T. Hudon, s.j.; président, L.-A. Trempe; vice-président, J.-E. Renaud; sec.-archiv., A. L. Sévigny; ass.-sec., J.-A. Lévesque; sec.-corr., J.-E. Gosselin; trésorier, Art. Gravel; bibliothécaire, J.-E. Morel; conseillers, Alp. Lauzier et J.-B. Morissette; ex-président, A.-J. Gagné.

CINEMA PASSE-TEMPS

LUNDI, MARDI, MERCREDI
Marion Davies dans
LA FEMME AUX ROSES
"Ceilia of the Pink Roses"
Comédie Luke. — Vue éducative : L'industrie du lait.
Jeudi, vendredi, ne manquez pas de venir voir la dernière production de Mary Pickford dans "l'enfant terrible" (The Hoodlum).

AVIS PUBLIC

AUX MUNICIPALITÉS, CORPORATIONS, COMPAGNIES A FONDS SOCIAL, ETC.
Nous pouvons imprimer dans nos ateliers fin de siècle vos obligations, certificats d'actions, formules de lettres, notes, registres, etc., etc., avec titres, textes, etc., rédigés en EXCELLENT FRANÇAIS (pas en "Parisien Français") et en BON ANGLAIS.
L'imprimerie Populaire (limitée)
Éditrice du "Devoir" et du "Nationaliste"
43, RUE SAINT-VINCENT.

Le temps

On dit souvent que le temps est de l'argent, mais c'est plus exact, c'est la vie ! et pourtant beaucoup de gens qui se compromettent désespérément la vie, ne considèrent comme rien de gaspiller le temps.
Chaque jour est un peu de votre vie et ce que vous faites de ce parcelle-là constitue au fond votre destinée. Le meilleur emploi pour y passer votre temps n'est votre cher-voeu. Votre foyer, votre famille, vos amis, vos livres et les mille et une autres choses de chez-vous que vous aimez, ont encore plus de valeur que chez vous à vous leur sert pour vous renseigner sur le plan de votre vie, et ainsi dire. Vous attendez. Marci pour arriver à la possession de votre cher-voeu ? Ce plan d'attente n'est rien, la perfection. Pourquoi ne l'étudieriez-vous pas attentivement ? Pourquoi pas maintenant ?

MARGIL TRUST
Co. Agents, 136 St-Jacques
(Département de l'Immeuble)
95ème année. Main 3791.

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 23 SEPTEMBRE 1919
S. LIN, PAPE ET MARTYR

Lever du soleil, 5 heures 46.
Coucher du soleil, 5 heures 58.
Lever de la lune, 5 heures 12.
Coucher de la lune, 5 heures 42.

Premier quartier de la lune, le 2 octobre,
à 3 h. 45 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

« DERNIÈRE HEURE »

DEMAIN

BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 76
Même date l'an dernier... 84
Aujourd'hui minimum... 62
Même date l'an dernier... 49
BAROMETRE
8 h. du matin, 29.59; 11 h., 29.58; 1 h. de l'après-midi, 29.59.

LES METALLURGISTES CHOMENT AUX E. U.

La grève a commencé ce matin tel qu'il avait été décidé il y a quelques temps — On ne connaît pas encore le nombre des grévistes, mais on signale le chômage de plusieurs points du pays.

(Service de la Presse associée)
Pittsburg, 22. — A Pittsburg et dans la région plusieurs milliers de métallurgistes ont répondu à l'appel des chefs ouvriers et ne sont pas rendus à leur travail ce matin. On ne connaît pas encore le nombre des grévistes.

A la pointe du jour, ce matin, la police municipale, la police de l'Etat de Pennsylvanie, les gardes volontaires, les détectives et autres gardiens de la paix étaient prêts à répondre à tout appel.

Les employés qui veulent travailler comme d'habitude sont protégés par la police.

A CHICAGO ET LA REGION
(Service de la Presse associée)
Chicago, 22. — Un grand nombre de métallurgistes dans les établissements de l'United States Steel Corporation à Gary, South Chicago, Joliet et Indian Harbor sont mis en grève ce matin. Cependant on ne connaît pas encore le nombre des grévistes.

On dit que 90,000 hommes travaillent dans les industries de la métallurgie dans la région de Chicago. Les chefs de l'union disent que 80 pour cent se mettront en grève. De leur côté les patrons disent que pas plus de 20 pour cent de leurs employés quitteront leur travail.

Sur les sept hauts fourneaux de la région de Chicago, six ont été fermés, la nuit dernière, et si les ingénieurs se mettent en grève, trente-neuf hauts fourneaux devront s'éteindre. On dit que les ingénieurs de Gary, d'Indian Harbor, d'Hammond et de Joliet ont voté pour se mettre en grève de sympathie avec les métallurgistes en dépit des ordres de leurs chefs d'union. A Joliet les chefs de l'union disent que neuf cent employés, sur les quatre mille qui sont à l'emploi de l'Illinois Steel Co., se sont mis en grève avant la fin de la journée. Six cent cinquante sont sur pied à Chicago. Deux cent font la garde aux différents établissements de la ville pendant que les autres attendent l'ordre de sortir.

John Fitzpatrick, président du comité national, qui contrôle l'union des métallurgistes, est allé à Gary dans le but d'établir ses quartiers à cet endroit, pour diriger la grève.

(Service de la Presse Associée)
Chicago, 22. — Les aciéries de l'Illinois Steel Co., à South Chicago, ont fermé leurs portes ce matin.

LE CONGRES OUVRIER A HAMILTON

IL S'EST OUVERT CE MATIN. — DES UNIONS DE MONTREAL SONT REPRESENTEES.

(Service de la Presse associée)
Hamilton, 22. — Le congrès des ouvriers et du travail s'est ouvert ce matin. Les unions de Montréal ont des représentants. M. T. A. Stevenson, représentant du Congrès dans le département du Québec, a présenté un rapport sur le bien-être des soldats dans la vie civile, et a présenté un rapport sur la coopération du travail syndiqué avec la commission du rétablissement des soldats dans la vie civile.

M. Stevenson a raconté comment il a été appelé à Ottawa par sir James Lougheed en qualité de conseiller avec le major L. L. Anthes, représentant de l'Association des manufacturiers canadiens, pour aider à l'organisation d'une section chargée de prendre soin des militaires licenciés, de fournir tous les renseignements nécessaires aux démobilisés et toute l'aide possible pour qu'ils trouvent un emploi. Cette section a été appelée la section de l'information et du service. Elle a coopéré avec le ministère du Travail et les ministères provinciaux du travail et a aidé à l'établissement de 93 bureaux de placement. Jusqu'au 23 août, 69,000 soldats démobilisés ont demandé des places à ces bureaux, et sur ce nombre 60,000 ont été placés.

L'ELECTION DE QUEBEC-EST

(De notre correspondant)
Québec, 22. — Le Dr Béland et M. Ernest Lapointe ont passé la journée d'hier à Québec pour organiser l'élection de Québec-Est, où il n'y a pas encore de candidat libéral sur les rangs. Ils ont rencontré M. Arthur Lachance et M. Oscar Drouin, et on croit que leur intention est d'assurer le champ libre à M. Lachance qui sera le porte-étendard libéral. M. M. Walsh, président des internationaux de Québec, sera candidat ouvrier, de même que l'ex-échevin Gabriel. Il se fait aussi une pression sur l'ex-maire Drouin pour l'induire à se porter candidat avec l'appui du parti libéral.

Il semble donc certain qu'il y aura trois ou quatre candidats sur les rangs.

LA RESPONSABILITE DE L'ALLEMAGNE

CE QU'ON DECOUVRE DANS UN LIVRE BLEU.

(Service de la Presse associée)
Berlin, 22. — Les journaux allemands disent que le Livre Rouge qui vient d'être publié par le gouvernement autrichien prouve que le gouvernement allemand a tenté d'empêcher la déclaration de la guerre en 1914. Le comte Leopold von Berchtold, le ministre des Affaires étrangères d'Autriche en 1914 porte le poids des responsabilités de la déclaration de la guerre par ses tactiques.

Le "Boersens Zeitung" dit qu'après les révélations faites dans le Livre Rouge l'Allemagne peut demander la révision du traité de paix. Le "Tageblatt" dit que l'Allemagne a été forcée de garder le silence sur ces faits à la conférence de la paix pour ne pas empêcher l'Autriche d'obtenir une paix moins onéreuse.

PROFESSION DE FOI SOLENNELLE

LES OUVRIERS CATHOLIQUES EN CONVENTION AUX TROIS RIVIERES AFFIRMENT PUBLIQUEMENT LEURS CROYANCES.

(De notre correspondant)
Les Trois-Rivières, 22. — La convention des unions ouvrières catholiques et nationales a adressé ce matin au délégué apostolique et au cardinal Bégin deux déclarations affirmant sa fidélité aux enseignements de l'Eglise. Elle a entendu la lecture des rapports du dernier Congrès et du comité des lettres de créance. Cet après-midi, choix des comités spéciaux et commencement de la discussion des projets de résolutions. Le ministère du Travail est représenté par M. Bertrand.

BELLE CEREMONIE A STE-THERESE

Sainte-Thérèse, 22. — Hier a eu lieu à Sainte-Thérèse, une cérémonie d'un caractère spéciale. M. le chanoine Jasmin a béni l'étable modèle de M. Antoine Dubois de la côte sud de Sainte-Thérèse, en présence du ministre de l'Agriculture de la province de Québec, de M. Athanas David, et d'une foule de cultivateurs. La cérémonie a eu lieu à 3 heures. L'étable que possède M. Dubois a un caractère spécial; elle mesure 225 pieds de long et renferme toutes les améliorations modernes.

INDUSTRIE NOUVELLE A WATERLOO

Waterloo, 22. — (De notre correspondant). — La Cie E. Guillet et fils, manufacturiers de chapeaux de paille, qui possèdent deux industries à Marieville, ouvriront prochainement dans Waterloo une fabrique de chapeaux. Ils ont loué deux étages supérieurs et le sous-basement du bureau de poste où ils sont actuellement à faire installer leurs machines. Cette industrie emploiera une cinquantaine de jeunes filles pour commencer. L'on croit que le travail commencera d'ici à quelques jours. C'est une innovation dans notre ville, où l'on ne compte aucune industrie employant des jeunes filles.

PERSONNAGE SUSPECT

Les détectives Sloan et Crowthers ont arrêté samedi soir dans la rue Drummond, un prétendu matelot qui dit s'appeler Frédéric Fradgou et qui accuse d'un vol de marchandises et d'argent pour un montant de \$100. Cet individu a pensionné quelques temps chez A. F. Wheeler, 25, rue Mansfield, et c'est là qu'il aurait opéré son vol. Fradgou aura à se disculper aussi d'une accusation de port d'arme à feu. Callagher a été arrêté pour un vol de matelot. Son affaire pourra peut-être nous réserver d'autres surprises. La femme de M. Wheeler est disparue depuis quelques jours et on ne peut savoir ce qu'il en est devenu; toutefois on soupçonne le pseudo-marin d'être pour quelque chose dans cette disparition. Les recherches de détectives nous apporteront bientôt de la lumière sur ce cas.

MANE DANGEREUSE

Un gardien des travaux de construction à l'hôtel Queen, Patrick Callagher a comparu à midi en cour de recorder sous l'accusation de port d'arme à feu. Callagher a la manie du revolver. Il y a trois semaines, il a failli être la cause indirecte d'un meurtre en mettant son arme entre les mains de batailleurs. Plusieurs fois, il a demandé avec insistance, la permission de porter un revolver; on lui lui refusait. Nonobstant ces refus, Callagher a réussi à obtenir une arme. Durant la nuit d'hier, il veillait aux environs du Queen et sans raison, il déchargea son arme à cinq reprises. Les agents spéciaux Morin et Saint-Pierre accoururent aussitôt et arrêterent l'individu qui se préparait à tirer une nouvelle salve.

ALBERT DE BELGIQUE S'EMBARQUE

(Service de la Presse associée)
Bruxelles, 22. — Le roi Albert et la reine Elisabeth ainsi que le prince héritier Léopold sont partis de Bruxelles à 8 heures 50, ce matin, pour Ostende où ils embarqueront à bord du "George Washington" pour se rendre aux Etats-Unis.

AU BUREAU DES MINISTRES

Aux bureaux du gouvernement, il y avait ce matin MM. David, Tessier et Seguin. M. Tessier a reçu plusieurs délégations, relativement aux chemins.

LES DEVOIRS D'UN ASSOCIE

M. JOHN MARRAZZA RECLAME \$10,000 EN VERTU D'UN CONTRAT DE SOCIETE OU LE DEFENDEUR DEVAIT RENDRE COMPTE DES AFFAIRES ET PARTAGER LES PROFITS — ENTRE LOCATAIRE ET PROPRIETAIRES.

Le juge Tellier a commencé ce matin l'audition de la cause de John Marrazza contre Dame Malvina Croiseau. Il s'agit de la non-obligation des conditions d'un contrat de société intervenu entre le demandeur et un nommé Alberto Dini. La société s'est formée en 1907, et les deux parties comme constructeurs généraux ont fait affaires ensemble jusqu'en 1914. Mais le défendeur Dini n'a rendu des comptes exacts au demandeur que la première année, alléguant toujours dans la suite, que Marrazza devait attendre le jugement d'une action contre la "Harris Construction". Or Dini est mort avant ce jugement attendu, et sa veuve légataire universelle, a continué l'administration des biens. C'est maintenant contre elle que le demandeur dirige son action, en réclamation de \$10,000. Le demandeur allègue rupture du contrat de société.

Y AVAIT-IL SOUS-LOCATION ?

Le juge Purcell aura à décider si le fait pour un locataire de loger chez lui des personnes sans recevoir l'argent constitue une sous-location. M. Théodore Rheume occupe pour la défense dans la cause de Pacifico Charlebois contre Philias Beaud. Le demandeur demande l'expulsion de son locataire, la résiliation du bail qu'il lui a consenti et un dédommagement de \$30. Il allègue que contrairement au contrat, le locataire sous-loue son logis. Le défendeur répond que depuis la mort de sa mère il garde chez lui son père mais qu'il ne s'agit pas dans le cas présent d'une sous-location.

M. LE JUGE MacLENNAN SIEGE AU PALAIS

Le juge Maclellan siègeait, ce matin, en cour supérieure, chambre 32. La semaine dernière le juge siègeait à Port Arthur comme président du bureau d'enquête et de conciliation, nommé par le gouvernement pour s'enquérir et faire rapport au sujet d'une dispute ouvrière entre le chantier maritime de Port Arthur et quelque six milles chaudronniers et travailleurs en fer de cette firme. L'enquête s'est terminée vendredi.

LA COUR DE REVISION

La seconde division de la cour de révision composée des juges Archibald, Bruneau et Hackette siègeait ce matin.

UN VOYAGE PEU GOUTÉ

Le 13 mai dernier, angle St-Laurent et Sherbrooke, un Français du nom de Dominique Brunet, partait en motocyclette avec un enfant de onze ans. Il se dirigea avec le jeune garçon vers Berthier et les Trois-Rivières, où il fit une étape. Arrivé à Québec, les deux se séparèrent. La nuit qui n'avait pas de protection erra huit jours durant à travers les rues de la ville. Finalement il alla exposer son cas au bureau de la police, qui renvoya le jeune aventurier à Montréal. Aussitôt en ville, il se rendit chez le juge Choquet et au bureau des détectives pour porter plainte qu'un nommé Brunet l'avait enlevé et conduit jusqu'à Québec.

LES EMPLOYÉS DE COMMERCE

Les employés du commerce tiennent une assemblée spéciale, mercredi soir, à la salle Saint-Joseph, rue Sainte-Catherine, à l'angle de la rue Sainte-Elisabeth. Il s'agit d'instituer un référendum sur la question de savoir si les employés du commerce du gros et du détail tiendront désormais des assemblées distinctes. Les chantiers tiennent une assemblée, ce soir, à la même salle Saint-Joseph. On procédera à la distribution des prix de la tombola de cette catégorie d'employés.

A LA CONFERENCE DE PAIX

Paris, 22. (S. P. A.) — Le conseil suprême de la conférence de la paix s'est réuni ce matin. Les membres du conseil suprême se rendront à Versailles cet après-midi, pour assister à la signature du document qui certifie que la clause 61 de la constitution allemande est annulée. C'est le baron von Lesner, chef de la mission allemande à Versailles, qui signera le document à 4 heures cet après-midi.

MOTOCYCLISTE TUÉ A L'ASSOMPTION

L'Assomption, 22. — Un M. Robitaille, de Montréal, a été victime hier d'un accident qui lui a coûté la vie. Venu ici en motocyclette, il était à réparer sa machine sur le chemin et tirait sous le bandage d'une des roues quand, soit par une détente du mécanisme, soit par un mouvement involontaire de sa part, il a subi un choc qui l'a fait reculer à une faible distance à l'instant même où survénait l'automobile de M. Albert Lafortune, de l'Assomption. Le chauffeur n'a pas eu le temps d'empêcher le malheur et M. Robitaille a été projeté sur le sol, mortellement atteint. M. le chanoine Lafortune, qui se trouvait non loin de là, a donné l'absolution à la victime qui agonisait et M. le curé Marsolais, mandé en toute hâte, lui a administré l'extrême-onction sous condition, car tout soufflé de vie semblait déjà atteint ce malheureux.

MORT DE M. FRANK COCHRANE

Ottawa, 20. (S. P. A.) — Frank Cochrane, ancien ministre des Chemins de fer et des Canaux, ministre sans portefeuille dans le cabinet Borden et président de la commission du chemin de fer Nord-Canadien, est mort à Ottawa, à 3 heures et 30, ce matin.

M. Frank Cochrane naquit à Clarenceville, dans la province de Québec, le 18 novembre 1852. Il avait fait ses études à l'école séparée de St-Thomas. Il avait épousé en 1872 Mlle Alice Levina Dunlop. Il avait longtemps résidé à Sudbury, dans l'Ontario.

Il fut élu pour la première fois député de Nipissing à la Législature d'Ontario, le 30 mai 1905. Il représenta le nouveau comté Sudbury en juin 1908. Le 30 mai 1905, il entra dans le cabinet Whitney comme ministre des Terres et des Mines. Il garda ce portefeuille jusqu'à son entrée aux Communes. Le 10 octobre 1911 il fut assermenté comme ministre des Chemins de fer et des Canaux dans le Cabinet Borden. Il remplaça M. George Gordon comme député de Nipissing en 1911. Il démissionna le 12 octobre 1917, il fut réélu aux élections générales de 1917.

En 1918, durant l'absence des ministres il occupa le poste de ministre des Chemins de fer et des Canaux et de Secrétaire d'Etat.

UNE SERIE DE CONSEILS

LE DOCTEUR BOUCHER PRIE LES CITOYENS DE SE PREMUNIR AFIN D'EVITER LE RETOUR DE L'EPIDEMIE DE LA GRIPPE — DES MESURES QUI S'IMPOSENT.

M. le docteur Boucher recommande de nouveau des mesures de précaution en ces temps de pluie et d'humidité, afin de prévenir un retour de l'épidémie de grippe. Le danger est encore lointin, dit-il, mais il faut le prévoir quand même et se bien préparer à le combattre.

Afin de ne pas entretenir des foyers d'écllosion de l'épidémie, le directeur du Service d'hygiène demande aux citoyens de suivre les conseils suivants:

1o L'influenza est une maladie contagieuse dont la transmission se fait d'une personne à l'autre surtout par les sécrétions des conduits respiratoires. L'infection par l'air n'est pas à craindre, mais les gouttelettes de salive et les poussières peuvent la transporter.

2o Les personnes qui sont légèrement malades peuvent aussi bien que les personnes qui le sont gravement transmettre la maladie; on devrait donc toujours empêcher que ces personnes soient en contact avec d'autres sans nécessité.

3o Des personnes apparemment en bonne santé en peuvent infecter d'autres. Il est en conséquence nécessaire d'empêcher autant que possible la dissémination des matières infectieuses par les crachats, la toux et l'éternuement.

4o Eviter de cracher sur les planchers ou d'éternuer ou tousser vers d'autres personnes sans se couvrir le nez ou la bouche.

5o Eviter de se servir de serviettes, de vases à boire ou de tout autre ustensile qui sert à d'autres.

6o Les édifices publics doivent être pourvus de crachoirs placés dans des endroits en vue, remplis tous les matins d'eau de Javel et vidés tous les soirs, qu'on nettoiera avec une solution fraîche et qu'on remplira pour le jour suivant.

7o Les maisons et les édifices doivent être tenus secs et chauds à la température de 60 degrés, tout le temps qu'ils sont habités.

8o Les planchers doivent être tenus constamment propres; dans les édifices publics, on doit les laver tous les jours avec une solution de créoline de 1 à 3 p.c.

9o Tous les édifices publics doivent être complètement aérés le soir et de bonne heure le matin, avant l'ouvrage des bureaux.

10o Les personnes employées dans des édifices publics qui sont indisposées ou qui présentent des symptômes de rhume feront bien d'obtenir de leurs patrons la permission de se soigner à la maison; en cas de refus, elles doivent prendre toutes les précautions sages pour éviter d'infecter leurs camarades.

11o Eviter les excès de toute sorte, en particulier l'abus du tabac qui, par l'irritation des muqueuses, ouvre une porte à l'infection.

12o Si l'on se sent malade, on doit garder la chambre et appeler le médecin.

13o Les gargarismes et les douches nasales peuvent rendre de grands services; n'en user cependant que selon la prescription et la direction d'un médecin.

14o Les malades doivent être placés dans une chambre bien aérée ou les membres de la famille ne doivent pas entrer sans nécessité; désinfecter les linges souillés à l'eau de Javel.

15o Les médecins doivent rapporter fidèlement et régulièrement leurs cas d'influenza pour éviter au Service de Santé la pénible obligation d'avoir à leur imposer une contrainte légale; c'est d'ailleurs leur devoir de bons citoyens.

LE PRINCE NE REVIENDRAIT PAS A MONTREAL

Le maire reçoit de lui un message l'appelant à Victoria où il doit conférer avec Son Altesse de choses très importantes.

Une sensation ce matin à l'hôtel de ville. Le maire a reçu un télégramme du secrétaire du prince de Galles, le priant de se rendre à Victoria, au plus tôt, afin de conférer avec Son Altesse de matières de première importance.

Le maire n'a pas voulu nous divulguer la teneur même du message, mais il est bien disposé à se rendre à l'invitation du prince, puisqu'il part ce soir pour la capitale de la Colombie-Anglaise, en compagnie de M. Gauthier, secrétaire des échévins.

Pourquoi ce voyage? Pourquoi appeler le maire?

Et les commentaires vont leur train. On s'est dit: le prince ne reviendra pas à Montréal; il sera à Victoria, samedi, où le maire Martin recevra ses excuses de vive voix, puis il repartira pour les Etats-Unis et le beau pays de la Californie, sans se donner le trouble de refaire trois mille milles de trajet rapide, pour venir saluer les gens de Montréal.

Plusieurs raisons semblent motiver cette rumour. D'abord la visite du prince, le 2 septembre dernier; puis l'appréhension du retour de la grippe épidémique, et enfin l'intention du prince de visiter les Etats-Unis au plus tôt.

Ensuite le programme de la réception du prince à Montréal, élaboré soigneusement depuis des semaines, complété depuis huit jours, et dont les copies ont été préparées pour les journaux, ne sera point remis aux journalistes avant le retour du maire dans une douzaine de jours. M. Martin et M. Décaré ont formellement donné instruction à leurs subalternes de ne point le leur remettre, et de ne souffler mot de la mission du maire à Victoria.

M. Martin nous a dit, lorsque nous lui avons souhaité bon voyage: "Vous savez, Messieurs, je vais revenir avec du changement!"

Quel changement? Sera-ce celui de l'itinéraire du prince? On prête à Son Altesse le désir bien légitime de se dérober aux formalités des réceptions officielles pour se reposer à sa guise sur quelque plage du Pacifique.

D'ailleurs, Montréal a reçu sa visite une fois; le prince veut encore rester sous le charme de l'enthousiasme que son court passage a soulevé.

Autre raison, le prince de Galles désire rencontrer le président Wilson, qui n'est pas à Washington comme on le sait, mais en Californie, en tournée oratoire. On se propose de faire revenir le prince à Montréal, pour qu'il se rende directement ensuite à Washington; mais le voyage du président de la république voisine détruit cet itinéraire.

D'Annunzio a envahi le Yougo-Slavie

Les soldats se sont avancés de sept milles sur le territoire "ennemi" — Le gouvernement prolonge le délai et perd des troupes.

(Service de la Presse Associée)
Paris, 22. — Les troupes qui sont sous le commandement de Gabriele d'Annunzio, ont commencé à étendre leur zone d'occupation sur une partie du territoire yougo-slave. Samedi, elles ont pénétré sur le territoire yougo-slave sur une profondeur de sept milles. Les soldats de d'Annunzio ont occupé les hauteurs de Risiak qui dominent le pays environnant.

La délégation yougo-slave à Paris qui a reçu la nouvelle apprend en même temps que les soldats yougo-slaves ne sont pas encore venus en conflit avec les soldats de d'Annunzio.

(Service de la Presse Associée)
Rome, 22. — L'ultimatum du général Badoglio, envoyé aux soldats du capitaine d'Annunzio leur demandant jusqu'à vendredi soir de quitter Fiume, a été modifié de manière à leur donner un autre délai de quarante-huit heures.

Fiume est très bien gardée. Cependant en dépit de la vigilance des gardes un grand nombre de volontaires ont trompé la vigilance des gardes et ont rejoint les soldats de d'Annunzio. Les dépêches de Fiume disent que des vivres pour 45,000 personnes sont distribués chaque jour.

MOTOCYCLISTE TUÉ A L'ASSOMPTION

L'Assomption, 22. — Un M. Robitaille, de Montréal, a été victime hier d'un accident qui lui a coûté la vie. Venu ici en motocyclette, il était à réparer sa machine sur le chemin et tirait sous le bandage d'une des roues quand, soit par une détente du mécanisme, soit par un mouvement involontaire de sa part, il a subi un choc qui l'a fait reculer à une faible distance à l'instant même où survénait l'automobile de M. Albert Lafortune, de l'Assomption. Le chauffeur n'a pas eu le temps d'empêcher le malheur et M. Robitaille a été projeté sur le sol, mortellement atteint. M. le chanoine Lafortune, qui se trouvait non loin de là, a donné l'absolution à la victime qui agonisait et M. le curé Marsolais, mandé en toute hâte, lui a administré l'extrême-onction sous condition, car tout soufflé de vie semblait déjà atteint ce malheureux.

MOTOCYCLISTE TUÉ A L'ASSOMPTION

L'Assomption, 22. — Un M. Robitaille, de Montréal, a été victime hier d'un accident qui lui a coûté la vie. Venu ici en motocyclette, il était à réparer sa machine sur le chemin et tirait sous le bandage d'une des roues quand, soit par une détente du mécanisme, soit par un mouvement involontaire de sa part, il a subi un choc qui l'a fait reculer à une faible distance à l'instant même où survénait l'automobile de M. Albert Lafortune, de l'Assomption. Le chauffeur n'a pas eu le temps d'empêcher le malheur et M. Robitaille a été projeté sur le sol, mortellement atteint. M. le chanoine Lafortune, qui se trouvait non loin de là, a donné l'absolution à la victime qui agonisait et M. le curé Marsolais, mandé en toute hâte, lui a administré l'extrême-onction sous condition, car tout soufflé de vie semblait déjà atteint ce malheureux.

MOTOCYCLISTE TUÉ A L'ASSOMPTION

L'Assomption, 22. — Un M. Robitaille, de Montréal, a été victime hier d'un accident qui lui a coûté la vie. Venu ici en motocyclette, il était à réparer sa machine sur le chemin et tirait sous le bandage d'une des roues quand, soit par une détente du mécanisme, soit par un mouvement involontaire de sa part, il a subi un choc qui l'a fait reculer à une faible distance à l'instant même où survénait l'automobile de M. Albert Lafortune, de l'Assomption. Le chauffeur n'a pas eu le temps d'empêcher le malheur et M. Robitaille a été projeté sur le sol, mortellement atteint. M. le chanoine Lafortune, qui se trouvait non loin de là, a donné l'absolution à la victime qui agonisait et M. le curé Marsolais, mandé en toute hâte, lui a administré l'extrême-onction sous condition, car tout soufflé de vie semblait déjà atteint ce malheureux.

MOTOCYCLISTE TUÉ A L'ASSOMPTION

L'Assomption, 22. — Un M. Robitaille, de Montréal, a été victime hier d'un accident qui lui a coûté la vie. Venu ici en motocyclette, il était à réparer sa machine sur le chemin et tirait sous le bandage d'une des roues quand, soit par une détente du mécanisme, soit par un mouvement involontaire de sa part, il a subi un choc qui l'a fait reculer à une faible distance à l'instant même où survénait l'automobile de M. Albert Lafortune, de l'Assomption. Le chauffeur n'a pas eu le temps d'empêcher le malheur et M. Robitaille a été projeté sur le sol, mortellement atteint. M. le chanoine Lafortune, qui se trouvait non loin de là, a donné l'absolution à la victime qui agonisait et M. le curé Marsolais, mandé en toute hâte, lui a administré l'extrême-onction sous condition, car tout soufflé de vie semblait déjà atteint ce malheureux.

MOTOCYCLISTE TUÉ A L'ASSOMPTION

L'Assomption, 22. — Un M. Robitaille, de Montréal, a été victime hier d'un accident qui lui a coûté la vie. Venu ici en motocyclette, il était à réparer sa machine sur le chemin et tirait sous le bandage d'une des roues quand, soit par une détente du mécanisme, soit par un mouvement involontaire de sa part, il a subi un choc qui l'a fait reculer à une faible distance à l'instant même où survénait l'automobile de M. Albert Lafortune, de l'Assomption. Le chauffeur n'a pas eu le temps d'empêcher le malheur et M. Robitaille a été projeté sur le sol, mortellement atteint. M. le chanoine Lafortune, qui se trouvait non loin de là, a donné l'absolution à la victime qui agonisait et M. le curé Marsolais, mandé en toute hâte, lui a administré l'extrême-onction sous condition, car tout soufflé de vie semblait déjà atteint ce malheureux.

MOTOCYCLISTE TUÉ A L'ASSOMPTION

L'Assomption, 22. — Un M. Robitaille, de Montréal, a été victime hier d'un accident qui lui a coûté la vie. Venu ici en motocyclette, il était à réparer sa machine sur le chemin et tirait sous le bandage d'une des roues quand, soit par une détente du mécanisme, soit par un mouvement involontaire de sa part, il a subi un choc qui l'a fait reculer à une faible distance à l'instant même où survénait l'automobile de M. Albert Lafortune, de l'Assomption. Le chauffeur n'a pas eu le temps d'empêcher le malheur et M. Robitaille a été projeté sur le sol, mortellement atteint. M. le chanoine Lafortune, qui se trouvait non loin de là, a donné l'absolution à la victime qui agonisait et M. le curé Marsolais, mandé en toute hâte, lui a administré l'extrême-onction sous condition, car tout soufflé de vie semblait déjà atteint ce malheureux.

Le défunt n'habitait Montréal que depuis trois ans. Sa famille vient de Lavaltrie.

LA CONFERENCE DU COMMERCE

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada tiendront leurs séances dans la salle du conseil.

Mercredi et jeudi, les membres de la Commission du Commerce du Canada

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS mécaniciens demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence 500 francs, position assurée.

PROPRIETE A VENDRE

ALEXANDRE DUPUIS

COURTIER, immobilier, et agent financier (cette année). Propriété, vente, échange, consultation gratuite.

H. DORION

Edifice Ste-Cécile, Main 5741. Ici toujours au moins de véritables occasions. Si vous désirez vendre, acheter ou échanger votre propriété ou commerce, de ville ou campagne, passez me voir.

COLLEGE DE PRESSEURS

\$40.00 par semaine, au lieu de \$15.00. Apprenez à presser les vestons (coats) dans trois à quatre semaines. Possibilité de gagner \$100 par semaine.

DIVERS

FAITES DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner \$10 à \$20 par semaine sans quitter votre travail. Facile à apprendre. Aucune démarche. Nous vous expliquons comment faire.

Une dame offre un poste commode à toute personne souffrant de rhumatisme, goutte, maux de tête, etc.

HOPITAL de rééducation. — Nous vendons et réparons toutes sortes de machines à coudre, machines à écrire, etc.

OUIS ET VOLAILLES

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

Profitez de nos prix d'occasions. Nous avons en vente ces semaines-ci plusieurs lots de volailles de toutes races.

LA NAVIGATION

ACQUISITION REMARQUABLE

LE PAQUEBOT GEANT DE LA LIGNE ALLEMANDE HAMBOURG-AMERIQUE, L'IMPERATOR, SAJOUTE A LA FLOTTE DE LA LIGNE CUNARD. — ON ATTEND LE "CORSIQUE" CE SOIR.

Suivant un rapport reçu par le "Robert Reformer" de bureaux de la compagnie Cunard à New-York, cette ligne transatlantique a acquis du ministère anglais de la Navigation, l'ancien paquebot "Imperator", de la ligne Hamburg-Amérique.

On se rappelle que l'"Imperator", l'un des plus gros vaisseaux du monde entier était à Hambourg lors de la déclaration de guerre et il y est resté jusqu'à la signature de l'armistice, alors qu'il a été affecté au rapatriement des troupes américaines.

Le "Imperator" est un paquebot à vapeur de 62,000 tonnes, avec une force de 62,000 chevaux-vapeur. Il a un tonnage de 62,000 tonnes.

Le "Imperator" est un paquebot à vapeur de 62,000 tonnes, avec une force de 62,000 chevaux-vapeur. Il a un tonnage de 62,000 tonnes.

Le "Imperator" est un paquebot à vapeur de 62,000 tonnes, avec une force de 62,000 chevaux-vapeur. Il a un tonnage de 62,000 tonnes.

Le "Imperator" est un paquebot à vapeur de 62,000 tonnes, avec une force de 62,000 chevaux-vapeur. Il a un tonnage de 62,000 tonnes.

Le "Imperator" est un paquebot à vapeur de 62,000 tonnes, avec une force de 62,000 chevaux-vapeur. Il a un tonnage de 62,000 tonnes.

Le "Imperator" est un paquebot à vapeur de 62,000 tonnes, avec une force de 62,000 chevaux-vapeur. Il a un tonnage de 62,000 tonnes.

Le "Imperator" est un paquebot à vapeur de 62,000 tonnes, avec une force de 62,000 chevaux-vapeur. Il a un tonnage de 62,000 tonnes.

Le "Imperator" est un paquebot à vapeur de 62,000 tonnes, avec une force de 62,000 chevaux-vapeur. Il a un tonnage de 62,000 tonnes.

Le "Imperator" est un paquebot à vapeur de 62,000 tonnes, avec une force de 62,000 chevaux-vapeur. Il a un tonnage de 62,000 tonnes.

Le "Imperator" est un paquebot à vapeur de 62,000 tonnes, avec une force de 62,000 chevaux-vapeur. Il a un tonnage de 62,000 tonnes.

Le "Imperator" est un paquebot à vapeur de 62,000 tonnes, avec une force de 62,000 chevaux-vapeur. Il a un tonnage de 62,000 tonnes.

CELEBRATION

PAROISSES EN LIESSE

NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS DE VERDUN FETE UN TRIPLE ANNIVERSAIRE ET NOTRE-DAME-DE-LA-DEFENSE ASSISTE EGALEMENT A DE GRANDES MANIFESTATIONS.

Hier, à Verdun, on a fêté avec grand apparat, le 20ème anniversaire de la fondation de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, et le 30ème anniversaire de prise de Mgr J.-A. Richard, ainsi que son 60ème anniversaire de naissance.

Le maire de Verdun, M. J.-A. Leclair, a présenté à Mgr Richard, au nom des citoyens catholiques, une adresse dans laquelle il a exprimé les vœux de tous les paroissiens en souhaitant encore longue vie au distingué jubilaire.

Mgr Richard a répondu aux paroles du maire avec beaucoup d'aisance et il a dit que le devoir de tous les paroissiens est de continuer à travailler avec dévouement à la prospérité de la paroisse.

Le service des incendies rapporte que onze transformateurs ont pris feu comme celui de la rue Craig, mais ça n'a été rien de sérieux.

Le tramway 1212 du circuit Saint-Denis-Amherst Park a été frappé par la foudre, rue Saint-Antoine. Les flammes se sont communiquées à l'avant du véhicule.

Un banquet a été donné à l'occasion de la fête de la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs à Verdun.

Le "Gorsican", de la ligne du Pacifique-Canadien devait ancrer à Québec, hier soir. On l'attend à Montréal, ce soir.

Le "Empress of Japan", de la même compagnie, est arrivé à Vancouver, à 2 heures, vendredi après-midi, de Hong-Kong et du Japon.

Le "Mégantic", de la ligne White Star-Dominion, a été signalé à 200 milles à l'est du détroit de Belle-Ile, samedi matin.

Le "Baltic" de la même compagnie a démarré de Liverpool, le 19, pour Halifax, avec des troupes de parents de soldats et des passagers pour New-York.

Le "Blue Hills" le Canadien Pioneer, le Lake Ellenorah, le Lake Farragut, le Cathonia, le Ian Skene, le Saturnia, le Lake Canonsburg, le War Peridot, le Canadien Trader, le Montezuma, le Scandinavien, le Mendip Range, le Metagoma, le Baygola, le Canadien Recruit, le Noelle, le Glescean, l'Admiral Hamilton.

Le train partant de Montréal à 11 h du soir, tous les jours pour Toronto-Buffalo-Détroit et Chicago.

Le train partant de Montréal à 8 h du soir, tous les jours pour Toronto-Buffalo-Détroit et Chicago.

FAITS DIVERS

L'ORAGE FAIT DES SIENNES

LA Foudre EST TOMBEE A PLUSIEURS ENDROITS DE LA VILLE, HIER APRES-MIDI — DES TRANSFORMATEURS DE LA M. L. H. & P. EN FEU — UN TRAMWAY ATTEINT.

Un orage peu ordinaire à cette saison de l'année s'est abattu, hier soir sur la région de Montréal, hier soir. La chaleur humide et intense du matin faisait prévoir du gros temps.

Le tonnerre a commencé à se faire entendre à 8 heures et demie, l'orage a éclaté. Il a fait rage jusqu'à huit heures.

Le service des incendies rapporte que onze transformateurs ont pris feu comme celui de la rue Craig, mais ça n'a été rien de sérieux.

Le tramway 1212 du circuit Saint-Denis-Amherst Park a été frappé par la foudre, rue Saint-Antoine.

Un banquet a été donné à l'occasion de la fête de la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs à Verdun.

Le "Gorsican", de la ligne du Pacifique-Canadien devait ancrer à Québec, hier soir. On l'attend à Montréal, ce soir.

Le "Empress of Japan", de la même compagnie, est arrivé à Vancouver, à 2 heures, vendredi après-midi, de Hong-Kong et du Japon.

Le "Mégantic", de la ligne White Star-Dominion, a été signalé à 200 milles à l'est du détroit de Belle-Ile, samedi matin.

Le "Baltic" de la même compagnie a démarré de Liverpool, le 19, pour Halifax, avec des troupes de parents de soldats et des passagers pour New-York.

Le "Blue Hills" le Canadien Pioneer, le Lake Ellenorah, le Lake Farragut, le Cathonia, le Ian Skene, le Saturnia, le Lake Canonsburg, le War Peridot, le Canadien Trader, le Montezuma, le Scandinavien, le Mendip Range, le Metagoma, le Baygola, le Canadien Recruit, le Noelle, le Glescean, l'Admiral Hamilton.

Le train partant de Montréal à 11 h du soir, tous les jours pour Toronto-Buffalo-Détroit et Chicago.

Le train partant de Montréal à 8 h du soir, tous les jours pour Toronto-Buffalo-Détroit et Chicago.

ACCUSATION DE VOL AGGRAVE DE VIOLENCE

Ceux qui possèdent un poulailler feront bien d'être à l'avenir de plus en plus au guet, les voleurs de volailles semblent redoubler d'audace. Dans la nuit de vendredi à samedi, M. C. M. Ward, qui demeure au No 55 de la rue King-Edward, entendait des bruits insolites à l'arrière de sa maison.

La police a entrepris une campagne dont les succès sont incontestables, mais va sans dire qu'il existe encore des commerçants de bas étage qui ne craignent pas, pour obtenir un petit profit, de vendre des armes à feu à ceux qui n'ont pas le droit de les porter.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARPENTEURS-INGENIEURS

Vincent, Girouard & Vincent. Ingénieurs civils, arpenteurs, architectes. 76 ST-GABRIEL, MONTREAL. Tél. Main 2188.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE. AVOCATS. 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284.

LA VENTE DES ARMES A FEU

La vente des armes à feu par les regrattiers était devenue un véritable danger pour la sécurité publique; des individus de réputation douteuse, pouvaient se procurer à bas prix et sous un faux prétexte des revolvers, des couteaux et toutes sortes d'articles dangereux entre les mains des pochards.

La police a entrepris une campagne dont les succès sont incontestables, mais va sans dire qu'il existe encore des commerçants de bas étage qui ne craignent pas, pour obtenir un petit profit, de vendre des armes à feu à ceux qui n'ont pas le droit de les porter.

HORACE H. LIPPE

NOTAIRE. 180 ST-JACQUES. MAIN 2228. Résidence, St-Louis 6503.

PRIME J. MARSAN, L.L.B., NOTAIRE. 320A RUE AMHERST. Spécialité : Successions, Fruits d'argent, Incorporation des compagnies. Tél. Est 1266.

PORTRAITISTE. L. J. A. PELOQUIN. Portraits au pastel et à l'aquarelle et à l'huile. 1156, SAINT-DENIS. — SAINT-LOUIS 2228, Montréal.

PROFESSEURS. Elzéar-Alexandre Dumas. Bachelier de l'Université Laval. Enseignement particulier ou simultané. Cours aux deux sexes.

CASIMIR HERBERT. Consul "ad honorem" du Pérou, professeur de langues de belles-lettres, de rhétorique, de philosophie, de droit, de médecine, de latin, grec, anglais, italien, espagnol, etc.

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Dr J. Alf. DESROSNIERS. MEDECIN. 397 RUE DROLET, coin Rachel. Tél. St-Louis 2037.

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

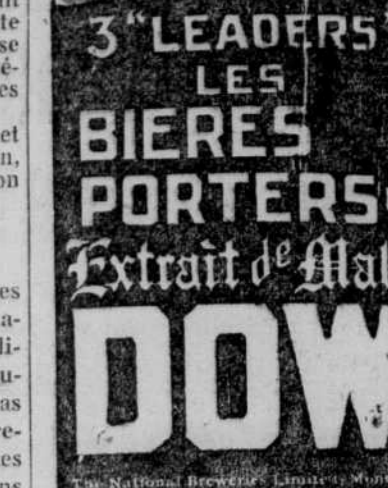
Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Monteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).



CAPITAL ET TRAVAIL

CHAQUE GROUPE PRESENTE UN RAPPORT DIFFERENT

Ouvriers et patrons ne peuvent s'entendre sur un grand nombre de questions, à la conférence industrielle tenue à Ottawa — Le troisième groupe pense différemment des deux premiers.

Ottawa, 22. — On n'a pu en venir à un compromis entre le groupe des ouvriers et celui des patrons à la conférence industrielle, sur les questions de première importance de la journée de huit heures, du contrat collectif de la reconnaissance de l'union et de l'établissement de bureaux d'appel dans le cas de fonctionnaires civils. Comme il n'aurait servi de rien de prendre le vote sur les rapports opposés et décidément hostiles des deux groupes, la conférence a décidé que les rapports seraient déposés et soumis au gouvernement non comme la recommandation de la conférence mais comme les vues particulières des deux groupes. Le troisième groupe a pris une attitude différente des deux autres et son rapport sera aussi soumis au gouvernement. La dernière journée de la conférence a été harmonieuse ; un incident cependant a failli provoquer une explosion, quand M. S. E. Parsons, patron de Toronto, a fait allusion aux agitateurs à solde qui sont la cause du malaise industriel. Pendant le débat sur la journée de huit heures, John Bruce dit qu'il regrettaient que les patrons ne puissent pas s'entendre, alléguant que s'il doit y avoir type plus élevé de civilisation, les êtres humains ne doivent pas être sacrifiés au développement d'une ordre économique injuste.

Nous avons une classe plus pauvre et une classe plus riche qu'avant, dit M. Bruce. Les patrons de protester. Je suis prêt à prouver mes dires, dit le conférencier M. Bruce. Venez et nous discuterons ce point sur la tribune publique. Cet échange de paroles avait électrisé l'air. M. Bruce a conclu en disant qu'il n'y a rien à gagner par les grèves, en citant des statistiques sur la perte de temps par le chômage.

Nous ne serons point satisfaits de la journée de huit heures, a soutenu M. Bruce. Nous réduirons les heures de travail jusqu'à ce que l'on garantisse à tout travailleur le droit et la sécurité de vivre. Voilà ce pourquoi nous combattons. Le malaise est dû au peu de stabilité des emplois. Si l'on entend chuchoter le mot de révolution, c'est le résultat de la situation économique actuelle qui est injuste. Il faut un nouveau statut de l'ouvrier.

M. Parsons a répondu. Il a dit que la commission royale des relations industrielles avait été formée dans un moment de précipitation et que dans ce genre de choses il n'y avait pas de mal. Les patrons étaient en désaccord. En la demandant les ouvriers ont voulu s'enquérir de la question des heures de travail dans les diverses industries. Ils voulaient de même étudier le système des autres pays avec qui le Canada fait des affaires et dont la législation ne saurait être ignorée. Nous sommes un pays jeune et ce serait une erreur de nous lier à un programme que d'autres pays plus vieux n'auraient pas adopté. Le grand besoin du Canada à l'heure actuelle, c'est que chaque citoyen ou citoyenne se nationalise. S'il n'y avait tant d'agitateurs à solde par tout le pays, je ne crois pas que le malaise industriel serait tel. Je puis prouver mon affirmation. Je puis aller parmi les employés de manufactures et les trouver satisfaits mais en dehors de cette industrie c'est autre chose. Il est des griefs qu'il faut faire disparaître mais nous avons aussi des griefs imaginaires.

—Est-ce que vous désignez par agitateurs à solde? a demandé M. Bruce.

—Non, a répondu M. Parsons. M. Tom Moore a dit que la remarque de M. Parsons était malheureuse. Plus tard dans la journée M. Parsons a saisi l'occasion de revenir sur ce point. Il a rectifié disant qu'il n'avait pas l'intention de désigner les chefs payés des organisations mais de rappeler le fait que l'on a trouvé dans l'ouest des agitateurs payés que l'on a dû chasser et

longtemps que cette loi restera dans les statuts.

«Que les salaires et les conditions de travail des employés du gouvernement ne soient pas moins avantageux que ceux dont bénéficient actuellement ceux qui occupent des positions similaires dans des compagnies privées.»

A son tour, le troisième groupe a présenté le rapport suivant: «Qu'en tant que la commission en arrive à des décisions qui seront au bénéfice du peuple, les suggestions de la Commission royale devraient être exécutées dans tous les départements du gouvernement et dans tous les travaux qu'il dirige.»

Les représentants des employés civils du groupe des ouvriers ont discuté la question avec quelques patrons de l'autre groupe, mais ils n'ont pu venir à une entente.

L'ordre du jour s'est trouvé ainsi rempli, et les commissaires vont rester avec la tâche de démentir des rapports contradictoires sur trois questions, les parties ne s'étendant pas sur les principes émis que sur le désir de faire enquerir sur ces questions par des commissions spéciales.

LA SEANCE DE SAMEDI MATIN

A la dernière séance de la conférence industrielle, samedi matin, le sénateur Robertson a invité le juge en chef Mathers, président de la commission royale, à prendre place sur l'estrade. Le secrétaire a lu une lettre du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Foster, exprimant son regret de ne pouvoir être présent et assure la conférence que son gouvernement travaillera à réaliser les recommandations de la conférence. Le sénateur Robertson a alors invité M. H. B. MacKenzie, assistant général de la banque de Montréal, de porter la parole à la conférence. M. MacKenzie a remercié le président de cette courtoisie à l'égard des banquiers et s'est demandé s'il devait prendre part à la discussion n'étant venu que comme auditeur. Le règlement du malaise industriel et de l'antagonisme des classes intéresse fort les banquiers comme professionnels, dit M. MacKenzie. Il faut s'attendre à ce que le rapplément s'opère avec quelques bouleversements. Il faut néanmoins que la production nationale soit maintenue.

M. J. P. Bell, gérant général de la banque d'Hamilton, s'est avoué heureux de la bonne entente qui a régné parmi les délégués. Le prix de la vie, a-t-il dit, a baissé pendant la guerre et ce qui plus est, le prix de la vie n'éloigne point les gens de l'achat des objets de luxe. M. MacKenzie a mentionné comme aggravant la situation la perte d'un million de boisseaux de blé de la récolte de cette année. La valeur de l'argent a diminué. Selon M. Bell, le gouvernement doit consentir des crédits pour diminuer le prix de la vie.

M. D. Strachan, de Sarnia, attribue au travail de M. Robertson les succès des délibérations de la conférence et il a proposé un vote de remerciement au gouvernement et au ministre du travail. M. Tom Moore a secondé la motion et loué le travail du juge en chef Mathers, de la commission royale. Le chef ouvrier a remercié les représentants du gouvernement provincial au nom du travail. Il a félicité la presse de sa loyauté et il a fait remarquer que si la presse avait ignoré la conférence, les résultats auraient été tristes. La publicité a été la clé du succès. Le sénateur Robertson, en répondant à ces discours, a dit que la conférence a été utile à tous les membres du gouvernement et particulièrement au premier ministre. Le sénateur a ajouté qu'il devait féliciter la presse. Il a remercié la commission Mathers de son travail car sans le rapport de cette dernière commission, la conférence n'aurait pas pu être tenue.

M. J. R. Shaw, en présentant le rapport du comité des heures de travail, a déclaré que l'entente avait été unanime. Le comité qui a étudié les questions du contrat collectif, de la reconnaissance des unions et du droit de s'organiser a pu s'entendre sur les résolutions.

Il a suggéré que le président du comité soumette les conclusions de leurs délibérations, de manière à renseigner la conférence et le public. M. J.-A. McClelland a déclaré que les employés ont déjà demandé l'adoption d'une loi fixant à huit heures la journée de travail. Ils ne sont pas en faveur de soumettre cette question à une autre commission royale. Il a émis l'opinion que le gouvernement devrait se contenter de l'attitude des ouvriers en cette matière.

LES OUVIERS TOUT DEPENDRA DES VOISINS

L'ATTITUDE QU'ADOPTERONT LES OUVIERS DES CHEMINS DE FER AMERICAINS DECIDE-RA DE CELLE DE LEURS CAMARADES CANADIENS. — UNE GREVE QUI S'ACHEMINE VERS SON TERME.

Dans les milieux ouvriers, la situation ressemble un peu au temps que nous avons: elle est terne, peu intéressante. Mais l'avenir tient peut-être en réserve des surprises. Un point d'interrogation, un point noir se profile à l'horizon.

Les employés de chemins de fer canadiens qui avaient décidé de se mettre en grève le 2 septembre, ont ajourné le chômage, comme on sait. Par suite de notre étroite dépendance des Etats-Unis, au double point de vue ouvrier et économique, ils attendent la décision que vont prendre leurs camarades, outre quarante-cinquième. Les unions ferroviaires américaines sont actuellement en négociations et vont prendre un parti prochainement. Le président Wilson leur a demandé de différer leurs demandes, et il a promis d'abaisser le coût de la vie et d'éliminer par là la nécessité d'un nouveau relèvement des salaires. Il offre une augmentation de quatre sous par heure. Les ouvriers américains se contenteront-ils de cela?

La lutte contre la spéculation et les profiteurs donnera-t-elle de bons résultats, atténuera-t-elle l'aigreur qui se manifeste? A tout événement, la réponse à cette question aura une répercussion importante sur la vie canadienne. Nos unions des employés de voies ferrées prendront une décision avant qu'une ligne de conduite aura été tracée aux Etats-Unis. La grève qui paralyserait la vie économique des deux pays affecterait 600,000 hommes, dont un quart de Canadiens. Les employés de la république ont laissé entendre qu'ils vont patienter encore.

Les choses vont tranquillement dans les cercles ouvriers de Montréal. Il n'y a pas de menace de grève à l'horizon. La principale des grèves actuellement en cours, celle des métiers en construction, achève pour certaines catégories de travailleurs. Petit à petit, les patrons capitulent et accordent les prix réclamés. En ce cas, les grévistes retourneront au travail et le nombre des chômeurs diminue progressivement de cette manière. Les ferblantiers-couvreurs annoncent qu'ils ont remporté la victoire. Ce soir, peut-être, l'entente sera faite avec les patrons. Lundi ou mardi matin au plus tard, les employés de tous les patrons qui ont signé le contrat seront à l'ouvrage. Mais il y en aura qui brilleront par leur absence, car plusieurs se sont placés ailleurs à des conditions plus avantageuses que les conditions officiellement demandées par l'union, à savoir, 65 sous de l'heure. Ces patrons devront se tirer d'affaire comme ils pourront.

Chez les machinistes en grève, il n'y a rien de nouveau. L'union des briqueteurs se prépare à fêter le 45ème anniversaire de sa fondation. Cette fête aura lieu le 11 octobre. Il y aura à cette occasion bal et concert. Le comité se réunira demain pour organiser la fête.

UNE LETTRE DU PAPE

Chicago, 21. — Dans un message adressé à Mgr Mundelein, archevêque de Chicago, Sa Sainteté Benoît XV rend hommage à la loyauté des catholiques allemands-américains envers les Etats-Unis, comme au travail qu'ils ont accompli par leur Société centrale, qui groupe en fédération toutes les associations de charité et d'éducation répandues par tout le pays.

De par le caractère même de la lettre, le Saint-Père s'adresse pratiquement à tous les catholiques des Etats-Unis, et leur signale les devoirs de l'heure présente. Tous doivent aider à ramener la réconciliation des peuples, à cette époque de reconstruction intense, et à ramener à tout jamais le règne de la haine et du mensonge.

En outre, Sa Sainteté recommande aux catholiques allemands de venir en aide maintenant à leurs compatriotes d'Allemagne, et de n'écouter que la voix de la charité, afin de raffermir l'oeuvre de la paix entre toutes les nations, et c'est ainsi qu'ils deviendront de réels bienfaiteurs de l'humanité.

Mgr Mundelein, en faisant part des vœux du Pape, aux membres de la Central Society, réunis en congrès dans sa ville métropolitaine, a exprimé toute sa satisfaction du grand honneur que le vicairé du Christ leur a fait en les choisissant pour travailler de concert avec Lui, dans l'oeuvre de réconciliation.

MANIFESTATION DE MÉSÉNTENTE

LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE RAPPELLENT LEURS AMBASSADEURS RESPECTIFS. — LA PREMIERE FAIT DES RECLAMATIONS AUPRES DES ALLIES.

(Service de la Presse Associée) Londres, 22. — Un message officiel de Berlin, en date de samedi, annonce que la Belgique a retiré son ambassadeur à La Haye et que la Hollande a fait la même chose pour son représentant à Bruxelles. Les relations diplomatiques se trouvent tendues, depuis quelque temps, entre les deux pays, à la suite de la demande de la Belgique qui veut la révision du traité de 1839, au sujet de l'Escaut et du Limbourg-Belgicain.

La Belgique insiste auprès de la conférence des Alliés sur une forte frontière militaire et réclame la libération du port d'Anvers des restrictions du commerce imposées par la Hollande. En retour, la Hollande recevrait une portion du territoire allemand, habité déjà par des Hollandais.

Les Alliés semblent favorables à la liberté de tout contrôle de l'Escaut, même dans la région qui traverse en territoire hollandais, mais la Hollande est fermement résolue à défendre ses droits de souveraineté que le traité de 1839 lui garantit.

ON VEUT GUILLAUME

Paris, 22. — Le ministre hollandais à Paris a été averti, publie la «Libre Belgique», de Bruxelles, que la Hollande recevra, dans moins de deux semaines, une demande d'extradition de l'empereur Guillaume de la part des Alliés.

CINQUANTE MILLE OUVIERS ANGLAIS EN GREVE

Londres, 22. — Samedi, 50,000 ouvriers des aciéries se sont mis en grève. Ils réclament un accroissement de salaire. M. Henderson, député travailliste à la Chambre des Communes, est le président de cette union.

Londres, 22. — Une grève des fondeurs de fer menace de paralyser l'industrie métallurgique anglaise et les métiers qui s'y rapportent. Actuellement, 50,000 hommes sont directement affectés, mais des rapports des principaux centres de l'industrie soulignent la sérieuse répercussion de ce chômage sur d'autres métiers. La décision des employés des fonderies n'a pas causé une petite consternation et les conséquences possibles du conflit, s'il se prolonge, sont menaçantes. Au dire d'un chef si la grève dure trois semaines, la fonte disponible sera épuisée et des milliers d'autres ouvriers seront jetés sur le pavé. Plusieurs autres hommes devront cesser leur travail avant cela et le manque de fonte interrompra progressivement le travail. Dans le Royaume-Uni, il y a plus de 500,000 ouvriers métallurgistes.

Les draperies d'automne

sont nettoyées d'une manière scientifique que par notre procédé. Faites prendre aujourd'hui par la Buanderie Toilet ce gros ouvrage-là.

TOILET LAUNDRY

Company Limited Tél. Up. 7640 «Nous teignons à votre convenance»

LES DOCTEURS RECOMMANDENT BON-OPTO POUR LES YEUX

Les médecins et les oculistes prescrivent Bon-Opto comme étant un remède sûr à prendre chez soi pour soigner les maladies d'yeux et pour renforcer la vue. Vendu avec la garantie de remboursement d'argent par tous les droguistes.

GRANDS MAGASINS GOODWIN



CRETONNES

Elles mettront un rayon de soleil dans l'appartement trop sombre, comme elles adoucissent la crudité d'une lumière trop brillante.

Le choix infini des couleurs et la variété des dessins en font le tissu le plus approprié à toutes sortes d'emplois décoratifs. Draperies, housses, tentures, coussins, abat-jour en cretonnes suffisent parfois pour changer complètement la physionomie d'une pièce.

Notre assortiment de cretonnes et draperies est vraiment d'une somptuosité magnifique.

Une cretonne à des rayures en forme d'arc-en-ciel en noir, orange, rouge et bleu, de chaque côté et au centre, avec une double bordure de fleurs blanches, jaunes, orange et brunes, en forme de médaillons. Ce dessin fera de très jolis panneaux assortis avec des coussins faits avec les médaillons. Largeur 50 4.50

Un autre dessin est à fond noir et pourpre sur lequel se détachent des paons en vieil or au milieu de fils et de pivoines de même couleur. Ici et là des feuilles vertes mettent une note plus brillante. Largeur 50 pou- 4.85

Un dessin riche sans cependant être voyant, a des perroquets voltigeant au milieu du feuillage et des fleurs; de roses jaunes et cramoisies et des branches vertes, le tout sur un fond noir ou blanc. Largeur 50 pou- 4.50

Un dessin d'automne qui recouvre complètement le tissu est de toute beauté dans l'harmonie si bien comprise des valeurs. Deux couleurs, par leur contraste, se font valoir l'une et l'autre; ce sont un brun riche et profond et un pourpre vif, tous deux adoucis par une nuance fauve pâle et un bleu délicat. Largeur 50 pou- 4.85

Un superbe assemblage de couleurs est présenté par de larges rayures tan foncé sur lesquelles ressortent des feuilles en trois nuances de gris et des fleurs de toutes les nuances du crème au brun. Largeur 50 pou- 4.85

Vous serez réellement impressionnés par un magnifique drap d'or. Cette sorte de tissu est souvent raide et difficile à draper, mais celui-ci, d'une très belle texture unie, retombe en plus des plus gracieux. Largeur 50 pou- 5.95

Goodwin—au deuxième.

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m. Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.



TELEPHONE UPTOWN 7000

FEUILLETON DU DEVOIR

L'EXILÉE

Par M. DELLY

—Oh! certainement!... Voulez-vous venir dès maintenant avec moi, si vous vous trouvez trop seule ici?

—J'aimerais à rester encore dans cet appartement, dit Myrtille dont les yeux s'emplissent de larmes.

—Comme, vous le voudrez, mon enfant. Je vais donc écrire immédiatement à mon fils, afin que nous soyons fixés le plus tôt possible. Espérez beaucoup. Je lui parlerai de l'obligation pour nous de ne pas laisser à l'abandon une jeune fille qui dans les veines du sang de Gisza. C'est la seule considération capable de le toucher; car essayer de l'attendrir serait peine perdue... Mais, enfant, quel est votre prénom, dites-moi?

—Myrtille, Madame.

—Myrtille répéta la comtesse d'un ton surpris et étonné. Pourquoi Hedwige ne vous a-t-elle pas donné un nom de notre pays? Elles-vous catholique, ou noines?

—Oh! oui, Madame, comme ma chère maman!... Et je m'appelle Gisèle-Hedwige-Myrtille. C'est mon père qui a voulu que l'on me donnât habituellement ce nom.

—Enfin, cela importe peu, dit la comtesse en se levant. Puisque vous préférez rester ici aujourd'hui, voulez-vous venir déjeuner avec nous demain?... Nous n'aurons personne, soyez sans crainte, ajouta-t-elle en voyant le regard que la jeune fille jetait sur sa robe de deuil.

Bien que Myrtille eut fort envie de refuser, elle se força raisonnablement à répondre par un acquiescement, et prit l'adresse que lui dictait la comtesse.

—Je vais maintenant me faire conduire au cimetière, dit cette dernière en lui tendant la main. Je veux prier sur la tombe de ma pauvre Hedwige... A demain, mon enfant.

—Oui, Madame, et merci de votre sympathie, et de l'espoir que vous m'ouvrez, dit Myrtille avec émotion.

—Appellez-moi votre cousine, je n'ai pas l'intention de me faire passer pour une étrangère vis-à-vis de vous... Allons, au revoir, Myrtille... Tenez, je vais vous em-

brasser en souvenir d'Hedwige.

Elle lui mit sur les deux joues un léger baiser et s'éloigna, laissant dans la salle à manger un subtil parfum.

Myrtille rentra dans sa chambre, elle s'assit de nouveau près de la fenêtre et appuya son front sur sa main.

Cette visite venait de soulever légèrement le poids très lourd qui pesait sur son jeune cœur. Elle avait senti chez la comtesse Zolany une certaine dose de sympathie, et le désir sincère de l'aider à sortir d'embarras. Comme elle avait craint de se heurter à la morgue patricienne de cette cousine de sa mère, elle ne songeait pas à se dire que la comtesse eût pu montrer envers elle un peu plus de chaleur, insister pour l'enlever à sa solitude, pour lui faire connaître ses filles, ne pas laisser si bien voir, en un mot, qu'elle ne remplissait qu'un devoir strict commandé par ses liens de parenté avec Myrtille, peut-être un peu, aussi, par l'affection conservée pour sa cousine Hedwige.

Non, Myrtille remerciait Dieu qui lui laissait enlever une fleur d'espérance dans la douleur où venait de la plonger la perte de sa mère, elle songeait qu'il serait moins dur, après tout, de remplir

ce rôle d'institutrice près de parents plutôt qu'envers des étrangers quelconques... Et ce lui fut une pensée consolante de se dire qu'elle allait peut-être connaître le pays de sa mère, la Hongrie toujours aimée d'Hedwige Gisza.

CHAPITRE III

Le temps était froid et brumeux, il tombait une pluie fine lorsque Myrtille prit, le lendemain, le train pour Paris. Un peu d'angoisse l'oppressait à la pensée de pénétrer dans ce milieu inconnu, où tous n'auraient peut-être pas pour elle la même bienveillance que la comtesse Gisèle.

Un tramway la déposa dans le faubourg Saint-Germain, non loin de la rue où habitait la comtesse. Bientôt la jeune fille s'arrêta devant un ancien et fort majestueux hôtel qui portait, gravés dans un écusson de pierre, des armoiries compliquées. Un domestique en livrée noire fit traverser à Myrtille le vestibule superbe, puis un immense salon décoré avec une splendeur sévère et artistique, et l'introduisit dans une pièce de petite plus petite, tout aussi magnifiquement ornée, mais qui avait un certain aspect familial grâce à une corbeille à ouvrage, à des livres entr'ouverts, à un certain dé-

sordre dans l'arrangement des sièges, et aussi à la présence d'un petit chien terrier, blotti dans une niche élégante.

Cette pièce était déserte... Le domestique s'éloigna, d'un pas assourdi par les tapis, et Myrtille jeta un coup d'oeil autour d'elle.

Son regard fut attiré tout à coup par un tableau placé au milieu du principal panneau. Il représentait un jeune homme de haute taille, très svelte, qui portait avec une incomparable élégance le somptueux costume des magnats hongrois. La tête un peu redressée dans une pose altière, il semblait fixer sur Myrtille ses grands yeux noirs, fiers et charmeurs, qui étincelaient dans un visage au teint mat, orné d'une longue moustache d'un noir d'ébène. Sa main fine et blanche, d'une forme parfaite, était posée sur le kolbach garni d'une aigrette retenue par une agrafe de diamants. Tout, dans son attitude, dans son regard, dans le pli de ses lèvres, décelait une fierté intense, une volonté impérieuse et la tranquille hauteur de l'être qui se sent élevé au-dessus des autres mortels.

Du moins, ce fut l'impression première de Myrtille... Et pourtant, quelque chose dans cette physionomie attirait et charmait. Mais

Myrtille ne sut pas définir exactement la nature de ce rayonnement que le peintre avait mis dans le regard de son modèle.

Le bruit d'une porte qui s'ouvrait, de pas légers dans le salon voisin, fit retourner Myrtille. Elle vit s'avancer une jeune fille grande et mince, et une fillette à l'aspect fluet. Toutes deux avaient les mêmes cheveux gris très grands et un peu mélancoliques, la même coupe longue de visage, et le même teint d'une extrême blancheur.

—Soyez la bienvenue, ma cousine, dit l'aînée en tendant la main à Myrtille. Ma mère, en nous racontant hier sa visite, nous avait donné le désir de vous connaître... Mais il faut que nous nous présentions nous-mêmes. Voici ma jeune sœur Mitzi. Moi, je suis Terka.

Presque aussitôt apparut la comtesse, suivie de ses deux autres enfants, Irène et Renat. Irène était une jeune fille de seize à dix-sept ans, petite et un peu forte, aux cheveux noirs coquettement coiffés, au visage irrégulier, mais assez piquant. Elle était vêtue avec une élégance très parisienne, et semblait poseuse et fière.

(A suivre)

COMMERCCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

LES EXPORTATIONS DIMINUANT DANS LES AUTRES PAYS, IL S'EN SUIT DE FORTES DEMANDES SUR NOTRE MARCHE ET LES PRIX DEMEURENT ELEVES. — LES PRIX SUR NOTRE MARCHE LOCAL.

Le commerce des denrées alimentaires se fait assez facilement sur le marché de Montréal depuis quelque temps et bien que les prix demeurent encore élevés dans presque tous les compartiments les changements de mains sont nombreux. Des pays de l'étranger commencent à arriver d'assez fortes commandes de beurre et de fromage et ce qui contribue à maintenir les prix aussi élevés. Plusieurs marchés européens sont maintenant fermés, c'est-à-dire qu'on a pas le droit d'y faire d'exportations parce que les vivres sont trop rares, tandis que par ailleurs le transport ne se fait pas facilement dans d'autres pays. Ce sont autant de raisons qui contribuent à la cherté des aliments de toute première nécessité. Le porc se vend cependant meilleur marché que la semaine dernière et c'est ce qui laisse prévoir une diminution dans le compartiment des viandes fumées. Toutes les autres denrées demeurent à prix fixe.

Nous notons les prix suivants:

FAINE-TYPE—
Franco à bord (f.o.b) Montréal. \$11.00
Livraison au moulin \$11.10
En lots fractionnés et aux épiciers \$11.20

OEUFs—
Les prix ont augmenté de 2 sous par douzaine. Les arrivages pour la semaine d'hier se chiffrent à 30,596 caisses contre 19,645 la semaine dernière, de 6,179 pour la semaine correspondante de l'an dernier.

Oeufs strictement frais. 68s
Oeufs frais, de choix. 64s
Oeufs No 1. 57s
Oeufs No 2. 54s

BEURRE—
Il n'y a pas beaucoup de changement à noter dans la situation des oeufs sur le marché local au cours de la semaine écoulée. Les prix se maintiennent fixes et assez élevés. On a reçu au cours de la semaine 13,666 mottes, soit une diminution de 1,785 sur la semaine dernière et une augmentation de 2,545 sur la période correspondante de l'an dernier.

La Commission d'Exportation du fromage canadien payera les prix suivants, pour tout fromage livré en entrepôt à Montréal:

Qualité No 1, la livre. 25s
Qualité No 2, la livre. 24s
Qualité No 3, la livre. 24s

SUCRE—
New-York, 22. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge, \$7.28. Sucre fin granulé, \$9.

VOLAILLES —
Le marché est encombré de volailles depuis quelques temps et les prix subissent une diminution de quelques sous. Voici les prix cotés:

La livre
Dindes entreposées. 38 à 40s
Poulets entreposés. 25 à 30s
Poulets lourds. 25 à 30s
Poulets légers. 22 à 27s
Coqs. 18 à 24s

POMMES DE TERRE—
Les arrivages des variétés du Québec sont nombreux depuis quelques jours sur le marché et toutes sont vendues pour la consommation locale. Les prix demeurent ce qu'ils sont depuis le début de la semaine.

On en demande de \$1.75 à \$2.25.

VIANDES FUMÉES
Le commerce se fait encore facilement dans ce département et on prévoit encore une légère diminution dans un avenir rapproché. Nous notons les prix enregistrés. Le jambon de 8 à 10 livres se vend à 42 sous la livre chez les marchands à commission; celui de 12 à 15 livres est à 40 sous, et celui d'un poids plus lourd, de 37 à 38 sous la livre. Le lard fumé à déjeuner (breakfast bacon) fait 50 sous et le lard grillé Windsor déossé se vend de 56 à 60 sous la livre.

St-Hyacinthe, 22. — A la vente à l'enchère tenue aujourd'hui le beurre s'est vendu à 53 cents 5-8 et le fromage à 25 cents.

Cornwall, Ont., 22. — A la halle au fromage de Cornwall il a été offert en vente 403 boîtes de fromage blanc et 1,666 de coloré, ce qui fait un total de 2,069. M. Wert a

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal
97 ET 99 ST-FRANÇOIS-XAVIER
Succursales à QUÉBEC et SOREL
Filial à
POST & FLAGG, New-York.

LA MATINÉE A LA BOURSE

L'ABITIBI PULP ET LE QUEBEC RAILWAY SONT LES VALEURS LES PLUS EN VEDETTE SUR NOTRE PLACE LOCALE — LES PREMIERES FONT UN BOND DE 20 POINTS DEPUIS LA FERMETURE DE VENDREDI — LES AUTRES VALEURS A LA HAUSSE.

L'intérêt à la Bourse de Montréal s'est concentré ce matin sur les valeurs de l'Abitibi Pulp qui, depuis samedi n'ont pas cessé d'enregistrer des avances considérables. Cette course vers la hausse a commencé à la séance de samedi matin et s'est continuée toute l'avant-midi. De 100 qu'elles étaient à l'ouverture samedi matin elle sont maintenant rendues à 121 après avoir gagné neuf points depuis l'ouverture ce matin. C'est un des bonds prodigieux dont on n'avait pas été témoin depuis quelque temps. L'activité qui se fait jour dans les valeurs du Québec Railway a été un des autres intérêts de notre place locale. Dans l'espace de quelques minutes 450 parts ont été changées de mains à des taux sensiblement plus élevés que ceux de la matinée de samedi. Toutes les autres valeurs sont à la hausse et donnent lieu à de multiples transactions.

Malgré la grève des ouvriers dans les aciéries qui affecte plusieurs valeurs, les affaires n'ont pas langué à Wall Street et on dit dans les milieux financiers que cette grève aura probablement pas de grandes répercussions à la bourse pour l'excellente raison qu'elle ne prendra pas les proportions que les chefs en attendaient. On demeure cependant encore dans une période d'hesitation.

Voici les opérations qui ont eu lieu ce matin à la Bourse: L'Abitibi Pulp arrive en tout premier lieu alors qu'elle débute à 112 et passe successivement à 116, à 117 et jusqu'à 121; après elle, arrivent les Québec Railway qui ouvrent à 19 1-2 et changent plusieurs fois de mains pour atteindre 20 1-2 et redescendent à 20; les Atlantic Sugar se font remarquer par leurs nombreuses transactions, les taux variant de 59 1-4 à 60 et à 59 3-4; les Brazilian Traction sont en plus-value à 50 1-2; les Brompton Paper perdent une fraction à 26 1-2; les Canada Car se vendent d'abord par lots non classés à 42 1-2 et font ensuite 43 1-2.

Les National Breweries touchent 170; les Dominion Glass sont actives à 61 1-4 et 61; les Iron ne bougent pas à 68; les McDonald se traitent bien à 33 1-2; les Biron Paper sont à 140 1-2; les Shawinigan perdent quelque chose à 121 1-2; 10 actions de Smelters trouvent preneur à 29; les Steel of Canada sont en vedette toute l'avant-midi passant successivement de 68 1-2 à 69 pour revenir se fixer à 68 1-2, leur point de départ; les Spanish River cotent 47; les Canada Steamship perdent de leur activité des derniers jours mais conservent leur avance à 64 et 64 1-2; les Torke Broagack ne se transigent que par lots fractionnés à 65; les Detroit Railway enregistrent 99 1-2; les Wabasso Cottons sont bien vues à 105; des actions non classées de Penmans sont à 101 1-2; les Montreal Power ne bougent pas à 91 1-2 mais elles se traitent facilement.

Dans le compartiment des actions de priorité, on remarque particulièrement les actions de la Canada Steamship qui sont à la hausse à 85 après avoir gagné du terrain dans le courant de la matinée, et les Ames-Holden qui sont à 105.

Opérations de l'avant-midi:

Actions ordinaires et de priorité
Steel, 65 à 68 1-2, 25 à 68, 75 à 68 1-2.
Fishing, 10 à 62.
Brazil, 50 à 50 1-4, 85 à 50, 25 à 50 1-2, 25 à 50 1-4.
Brompton, 250 à 63, 50 à 63, 10 à 62 à 61, 5 à 60.
Car, 30 à 42 1-2, 25 à 43, 5 à 53 1-4, 252 à 43 1-2, 75 à 43 1-2.
Steamship, 15 à 61, 76 à 61 1-2, 10 à 61 1-2, 25 à 61 3-8.
Smelters, 12 à 29.
Glass, 25 à 61 1-4, 25 à 61.
Laur, 50 à 219.
M. Power, 152 à 91 1-2, 30 à 91 3-4, 35 à 91 1-2, 1 à 91 1-4.
M. Tram, 25 à 17 3-4.
Power, 25 à 170, 5 à 169, 25 à 169.
Quebec, 50 à 19 1-2, 50 à 20, 123 à 29, 200 à 20.
Huron, 120 à 140 1-2.
Shaw, 102 à 121 1-2.
Spanish, 25 à 47 1-4, 25 à 47, 5 à 47.
Wagay, 15 à 65.
Ashbestos priv, 2 à 84.
Abitibi, 100 à 112, 25 à 113, 25 à 114, 50 à 115, 10 à 116, 25 à 117, 15 à 116, 25 à 120, 15 à 121, 25 à 121.
Ames priv, 3 à 104 3-4, 25 à 105.
Detroit, 20 à 99 1-2.
Tooke, 25 à 58 1-2, 95 à 60, 25 à 60.
M. Col, priv, 1 à 106 1-2.
N.A.P., 125 à 5.
Woods Mfg, priv, 5 à 85, 5 à 85.
Ames, 25 à 71 1-2.
Spanish Voucher, 15 à 5 1-2.
Sagar, 15 à 59 1-4, 200 à 59 3-4, 225 à 60, 100 à 59 3-4.
Mads, 200 à 33 3-4, 5 à 34.
Peaman, 20 à 101 1-4, 20 à 101 1-2, 25 à 101 1-2.
Steam, priv, 100 à 84 1-2, 50 à 84 7-8, 80 à 85.
Iron, 5 à 67, 10 à 68.
Pierdon priv, 5 à 90.
Sévina priv, 5 à 105.
Sherwin, 1 à 72.
Tuckett, 10 à 49.
Bell, Tel, 2 à 119.
C. Col, 50 à 92 1-2.

BOURSE DE NEW-YORK
Cours fournis par M. BrunEAU et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 95 et 97, Montréal.

Valeurs	Ouverture	Midi	Valeurs	Ouverture	Midi
Allis-Ch. or.	44	44 1/2	Int. Mari pr	110 1/2	117 1/2
Alh. Ch. pr.	Int. Nickel	25 1/2
Am. B. Sug.	Int. Paper	82 1/2
Am. Can. pr.	Int. R. R.	34
Am. Car. Co.	131 1/2	132	Ken. Cop.	34 1/2
Am. Loco.	104	105 1/2	Lark. Steel
Am. Smelt.	75	75	Lehigh V.
Anacon. M.	60 1/2	Mar. Moto	45	45 1/2
Atchafson.	Mex. Petro.	20	21 1/2
Atlan. Oil	127	128 1/2	North Pac.
Bal. & Ohio	40	39 1/2	Ohio Gas.	50 1/2	51
Bald. Ste.	91	91	Penn. Oil
Brook. L.	23 1/2	23	Pittsb. Coal
Can. Pac.	150 1/4	150 1/4	Pres. S.T.C.	90 1/2	91 1/4
Emp. Ste.	34 1/2	34 1/2	Reading	77 1/2	79 1/2
Chino. Copp	40 1/2	41 1/2	Republ. Ir.	89
Cons. F. M.	42 1/2	Rab. U.S.	112 1/2
Corn. Prod.	85	85 1/2	Standard Oil
Crucl. Steel	180 1/2	180	South. Pac.	99	100 1/2
Cuba. S.	32 1/2	34 1/2	South. Rail.	24 1/2
Dist. Al. et	St. Paul	121
Dist. Secur.	Tenn. Copp
Erie. No. 1	Texas Oil	250	2 1/2
Erie. No. 2	Union Pac.	109	121
Erie. Ord.	15 1/2	15 1/2	United Fr.
Gen. Motor	23 1/2	23 1/2	U.S. Steel pr.	10 1/2	10 1/2
Gr. Nor. pr.	40 1/2	41 1/2	U.S. Steel p.
Hill & Lec.	Utah Copp.	81 1/2	84
Ind. Alco.	121 1/2	121	Virg. Chem
Imp. Copp.	38 1/2	38 1/2	Westinghous	22 1/2	23 1/2
Inter. priv.	Willys Over	31 1/2	31 1/2
Int. Mar. of	57 1/2

BOURSE DES MINES
Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin et Cie, rue Saint-François-Xavier, No 86, Montréal.

Valeurs	Ouverture	Midi	Valeurs	Ouverture	Midi
Adanac	De-
Atlas	Offre. mine
Beaver	11 1/2	12
Beaver	24	25
Beaver	39 1/2	40 1/2
Conlagas	230	280
Crown Res.	38	40
Davidson	67	67
Dome Est.	31	32
Dome Lake	17	17 1/2
Dome Mines	140	145 1/2
Hodinger	67 1/2	68 1/2
Kerr Lake	52 1/2	57 1/2
Keora	18	19
Kirk Lake	38	39
La Rose	35	35
Lake Shore	100	108
Melnyre	197	199
Mont. Linc. Div.	65	66
Mining Corp.	175	185
Neway	14	17
Nipissing	110	115
Ophir	45	5
Pete Lake	11 1/2	12 1/2

LES GRAINS A CHICAGO
Cours fournis par la maison McDougall et Cowans:

Cours d'ouv.	Cours à midi	
Septembre	147 1-2	148 3-4
Décembre	122 3-8	124
Mai	121 1-2	122

MAIS —
Septembre. 66 3-4 67
Décembre. 68 7-8 69
Mai. 70 3-4 71 3-8

CHOSSES MUNICIPALES

LA VILLE PAIE TOUJOURS

QUATRE PROPRIETAIRES D'HOCHELAGA OBTIENNENT UNE SOMME DE \$8,500 DE DOMMAGES, A LA SUITE DE L'ELEVATION DU NIVEAU DES RUES.

Les commissaires ont finalement acquiescé aux demandes des propriétaires du quartier Hochelaga, sérieusement affectés par l'élevation des niveaux des rues Aylwin, Hochelaga, Nicolet et Joiette. Les réclamations, vieilles de cinq années, s'élevaient à une somme de \$17,204.40, que les commissaires ont réduit à \$8,500 avec la répartition suivante: "Wilbrod Dussault: réclamation de \$4,442 pour 9 lots dont cinq affectés rues Aylwin et Chamby, et quatre non affectés, rue Hochelaga; \$2,500.00 devant être payées à M. Dussault, ladite somme représentant les dommages pour les lots 29838, 1122, 1153, 1154 et 23-306, rues Aylwin et Chamby. "Alfred Bernier: réclamation de \$1,478.40 pour quatre lots, dont un affecté rue Chamby, et trois non affectés rue Hochelaga; \$400.00 devant être payés à M. Bernier, ladite somme représentant les dommages pour le lot 23-712, rue Chamby. "Ulysse Sauvageau: réclamation de \$9,965.00 pour dix-sept lots, dont sept situés rues Nicolet et Chamby, et dix situés rue Hochelaga, et le niveau n'a pas été changé; \$5,000.00 devant être payés à M. Sauvageau, ladite somme représentant les dommages pour les lots 27-728, 729, 776, 777, 778, 779 et 758, situés rues Nicolet et Chamby.

Le Delphis Bouchard: réclamation de \$1,320.00, pour deux lots et une bâtisse, dont un lot vacant situé rue Aylwin et un lot bâti situé rue Joiette; \$600.00 devant être payés à M. Bouchard, ladite somme représentant tous les dommages qui lui sont dus pour le lot vacant 29-1172, rue Aylwin.

La commission a établi ces compensations dans la même proportion que celles qui ont été accordées déjà aux autres propriétaires; elle s'est soumise ainsi aux décisions des arbitres et de la Cour supérieure. Elle a cependant posé les conditions suivantes: "Les paiements ci-dessus ne devant s'effectuer qu'à la condition que les droits respectifs de la cité et des réclamants quant aux réclamations de ces derniers pour les autres lots leur appartenant, soient réservés.

"L'intérêt sur les montants alloués devant être payé aux réclamants à compter du 24 juillet 1918. "La cité devant retenir sur les montants ci-dessus, les sommes qui lui sont dues pour taxes, en capital, intérêts et frais. "Les réclamants devront produire entre les mains du notaire de la

cités leurs titres aux immeubles ci-dessus mentionnés, avant de recevoir les sommes qui leur sont allouées."

LE PRINCE DE GALLES A SHERBROOKE
(De notre correspondant)
Sherbrooke, 20. — Le maire White, que nous avons été voir, hier, afin d'obtenir quelques informations sur la visite projetée du prince de Galles, nous a informé que la date officielle de cette visite a été fixée au 29 octobre prochain. Le prince arrivera quelques minutes après midi, par un train spécial que le C. P. R. mettra à sa disposition, en compagnie d'une foule de personnages officiels.

Le comité qui a été chargé de l'organisation a pris les mesures nécessaires en vue de la préparation du programme. On ne sait pas encore exactement tout ce qu'il comportera, mais on peut dès aujourd'hui, en donner une partie.

A l'arrivée du convoi spécial à la gare du C. P. R., vers midi et demi, réception par le Conseil municipal, départ pour le Champ de Mars, où se fera la présentation de l'adresse de la ville, après laquelle le prince portera la parole. Banquet à l'un des manèges militaires. Réception publique, à ce manège, après le lunch, départ pour le palais épiscopal et visite à Sa Grandeur Mgr Paul Laroque. Départ pour la gare du G. T. R. où le visiteur s'embarquera vers 4 h. 30 ou 5 h.

CHOSSES MUNICIPALES

LA VILLE PAIE TOUJOURS

QUATRE PROPRIETAIRES D'HOCHELAGA OBTIENNENT UNE SOMME DE \$8,500 DE DOMMAGES, A LA SUITE DE L'ELEVATION DU NIVEAU DES RUES.

Les commissaires ont finalement acquiescé aux demandes des propriétaires du quartier Hochelaga, sérieusement affectés par l'élevation des niveaux des rues Aylwin, Hochelaga, Nicolet et Joiette. Les réclamations, vieilles de cinq années, s'élevaient à une somme de \$17,204.40, que les commissaires ont réduit à \$8,500 avec la répartition suivante: "Wilbrod Dussault: réclamation de \$4,442 pour 9 lots dont cinq affectés rues Aylwin et Chamby, et quatre non affectés, rue Hochelaga; \$2,500.00 devant être payées à M. Dussault, ladite somme représentant les dommages pour les lots 29838, 1122, 1153, 1154 et 23-306, rues Aylwin et Chamby. "Alfred Bernier: réclamation de \$1,478.40 pour quatre lots, dont un affecté rue Chamby, et trois non affectés rue Hochelaga; \$400.00 devant être payés à M. Bernier, ladite somme représentant les dommages pour le lot 23-712, rue Chamby. "Ulysse Sauvageau: réclamation de \$9,965.00 pour dix-sept lots, dont sept situés rues Nicolet et Chamby, et dix situés rue Hochelaga, et le niveau n'a pas été changé; \$5,000.00 devant être payés à M. Sauvageau, ladite somme représentant les dommages pour les lots 27-728, 729, 776, 777, 778, 779 et 758, situés rues Nicolet et Chamby.

Le Delphis Bouchard: réclamation de \$1,320.00, pour deux lots et une bâtisse, dont un lot vacant situé rue Aylwin et un lot bâti situé rue Joiette; \$600.00 devant être payés à M. Bouchard, ladite somme représentant tous les dommages qui lui sont dus pour le lot vacant 29-1172, rue Aylwin.

La commission a établi ces compensations dans la même proportion que celles qui ont été accordées déjà aux autres propriétaires; elle s'est soumise ainsi aux décisions des arbitres et de la Cour supérieure. Elle a cependant posé les conditions suivantes: "Les paiements ci-dessus ne devant s'effectuer qu'à la condition que les droits respectifs de la cité et des réclamants quant aux réclamations de ces derniers pour les autres lots leur appartenant, soient réservés.

"L'intérêt sur les montants alloués devant être payé aux réclamants à compter du 24 juillet 1918. "La cité devant retenir sur les montants ci-dessus, les sommes qui lui sont dues pour taxes, en capital, intérêts et frais. "Les réclamants devront produire entre les mains du notaire de la

cités leurs titres aux immeubles ci-dessus mentionnés, avant de recevoir les sommes qui leur sont allouées."

LE PRINCE DE GALLES A SHERBROOKE
(De notre correspondant)
Sherbrooke, 20. — Le maire White, que nous avons été voir, hier, afin d'obtenir quelques informations sur la visite projetée du prince de Galles, nous a informé que la date officielle de cette visite a été fixée au 29 octobre prochain. Le prince arrivera quelques minutes après midi, par un train spécial que le C. P. R. mettra à sa disposition, en compagnie d'une foule de personnages officiels.

Le comité qui a été chargé de l'organisation a pris les mesures nécessaires en vue de la préparation du programme. On ne sait pas encore exactement tout ce qu'il comportera, mais on peut dès aujourd'hui, en donner une partie.

A l'arrivée du convoi spécial à la gare du C. P. R., vers midi et demi, réception par le Conseil municipal, départ pour le Champ de Mars, où se fera la présentation de l'adresse de la ville, après laquelle le prince portera la parole. Banquet à l'un des manèges militaires. Réception publique, à ce manège, après le lunch, départ pour le palais épiscopal et visite à Sa Grandeur Mgr Paul Laroque. Départ pour la gare du G. T. R. où le visiteur s'embarquera vers 4 h. 30 ou 5 h.

CHOSSES MUNICIPALES

LA VILLE PAIE TOUJOURS

QUATRE PROPRIETAIRES D'HOCHELAGA OBTIENNENT UNE SOMME DE \$8,500 DE DOMMAGES, A LA SUITE DE L'ELEVATION DU NIVEAU DES RUES.

Les commissaires ont finalement acquiescé aux demandes des propriétaires du quartier Hochelaga, sérieusement affectés par l'élevation des niveaux des rues Aylwin, Hochelaga, Nicolet et Joiette. Les réclamations, vieilles de cinq années, s'élevaient à une somme de \$17,204.40, que les commissaires ont réduit à \$8,500 avec la répartition suivante: "Wilbrod Dussault: réclamation de \$4,442 pour 9 lots dont cinq affectés rues Aylwin et Chamby, et quatre non affectés, rue Hochelaga; \$2,500.00 devant être payées à M. Dussault, ladite somme représentant les dommages pour les lots 29838, 1122, 1153, 1154 et 23-306, rues Aylwin et Chamby. "Alfred Bernier: réclamation de \$1,478.40 pour quatre lots, dont un affecté rue Chamby, et trois non affectés rue Hochelaga; \$400.00 devant être payés à M. Bernier, ladite somme représentant les dommages pour le lot 23-712, rue Chamby. "Ulysse Sauvageau: réclamation de \$9,965.00 pour dix-sept lots, dont sept situés rues Nicolet et Chamby, et dix situés rue Hochelaga, et le niveau n'a pas été changé; \$5,000.00 devant être payés à M. Sauvageau, ladite somme représentant les dommages pour les lots 27-728, 729, 776, 777, 778, 779 et 758, situés rues Nicolet et Chamby.

Le Delphis Bouchard: réclamation de \$1,320.00, pour deux lots et une bâtisse, dont un lot vacant situé rue Aylwin et un lot bâti situé rue Joiette; \$600.00 devant être payés à M. Bouchard, ladite somme représentant tous les dommages qui lui sont dus pour le lot vacant 29-1172, rue Aylwin.

La commission a établi ces compensations dans la même proportion que celles qui ont été accordées déjà aux autres propriétaires; elle s'est soumise ainsi aux décisions des arbitres et de la Cour supérieure. Elle a cependant posé les conditions suivantes: "Les paiements ci-dessus ne devant s'effectuer qu'à la condition que les droits respectifs de la cité et des réclamants quant aux réclamations de ces derniers pour les autres lots leur appartenant, soient réservés.

"L'intérêt sur les montants alloués devant être payé aux réclamants à compter du 24 juillet 1918. "La cité devant retenir sur les montants ci-dessus, les sommes qui lui sont dues pour taxes, en capital, intérêts et frais. "Les réclamants devront produire entre les mains du notaire de la

cités leurs titres aux immeubles ci-dessus mentionnés, avant de recevoir les sommes qui leur sont allouées."

LE PRINCE DE GALLES A SHERBROOKE
(De notre correspondant)
Sherbrooke, 20. — Le maire White, que nous avons été voir, hier, afin d'obtenir quelques informations sur la visite projetée du prince de Galles, nous a informé que la date officielle de cette visite a été fixée au 29 octobre prochain. Le prince arrivera quelques minutes après midi, par un train spécial que le C. P. R. mettra à sa disposition, en compagnie d'une foule de personnages officiels.

Le comité qui a été chargé de l'organisation a pris les mesures nécessaires en vue de la préparation du programme. On ne sait pas encore exactement tout ce qu'il comportera, mais on peut dès aujourd'hui, en donner une partie.

A l'arrivée du convoi spécial à la gare du C. P. R., vers midi et demi, réception par le Conseil municipal, départ pour le Champ de Mars, où se fera la présentation de l'adresse de la ville, après laquelle le prince portera la parole. Banquet à l'un des manèges militaires. Réception publique, à ce manège, après le lunch, départ pour le palais épiscopal et visite à Sa Grandeur Mgr Paul Laroque. Départ pour la gare du G. T. R. où le visiteur s'embarquera vers 4 h. 30 ou 5 h.

The Sun Trust Company

Limited
A VENDRE
Propriété de rapport et d'avenir.
COIN
Ste-Catherine, 498 à 514,
et
Letourneux, 204 à 216,
Maisonneuve.

BUREAU DE DIRECTION:
Baron J. d'Halewyn, Président
H. Schetagne, 1er Vice-Président
Justin Pelletier, 2e Vice-Président
J.-C. Gagné, Secrétaire-Treasorier
Ch.-Ed. Arpin, Directeur-Gérant

